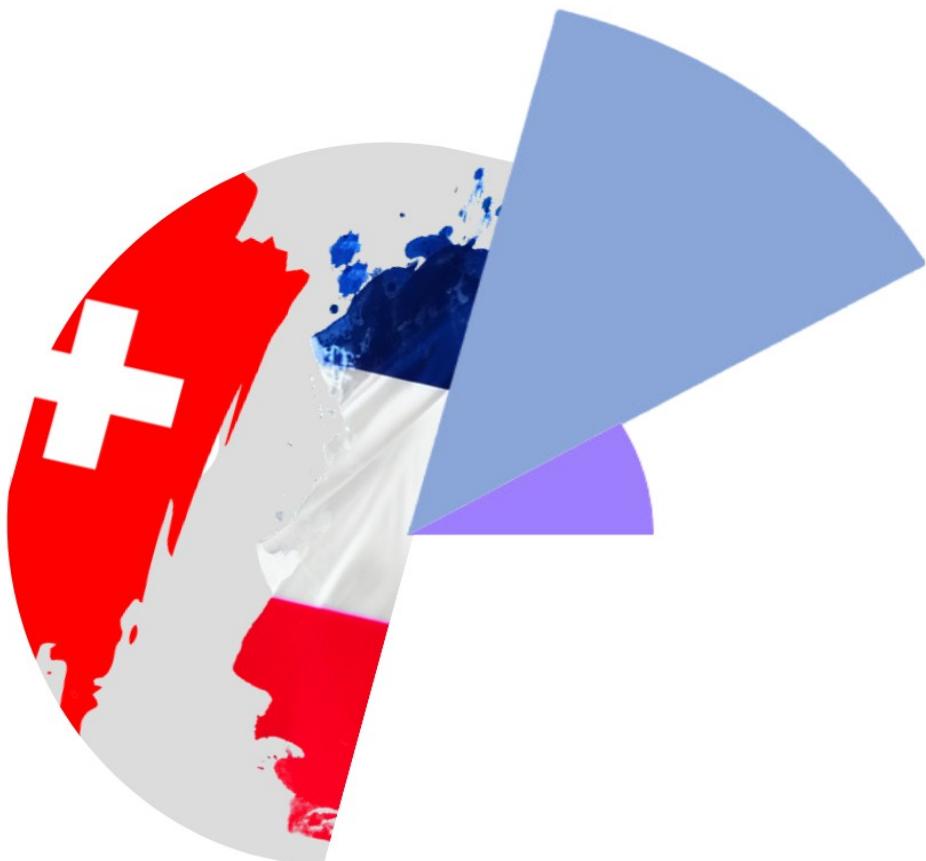


# Recueil d'études transfrontalières - 2025

---

Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes  
n° 20

Février 2026



**Coordination**

**Office cantonal de la statistique (OCSTAT)**  
82, route des Acacias  
Case postale 1735 - 1211 Genève 26

**Insee Auvergne-Rhône-Alpes**  
118 rue Servient  
69003 Lyon

**Directeur de la publication**

Elvita Alvarez (OCSTAT)  
Jérôme Harnois (Insee)

**Contact presse**

04 87 65 95 34 – 06 12 17 21 23  
[dr69-sed-conseil-media@insee.fr](mailto:dr69-sed-conseil-media@insee.fr)

ISSN : 2556-4897 (en ligne)  
© Insee 2026

## Sommaire

### Niveaux de vie et inégalités de revenus dans le Grand Genève 5

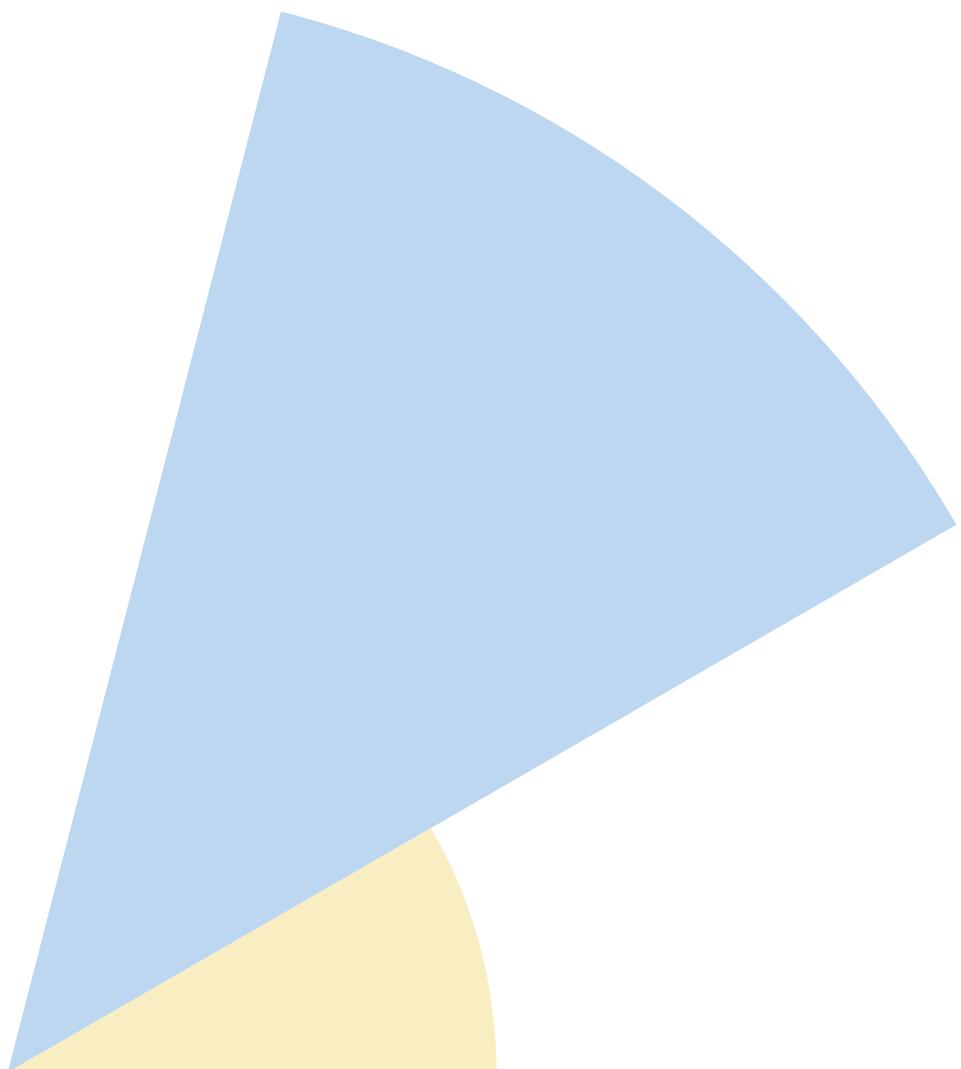
Un niveau de vie plus élevé dans la partie suisse du Grand Genève .....	8
Les familles monoparentales davantage exposées à la pauvreté que les autres types de ménage, surtout dans le Pôle métropolitain du Genevois français .....	11
Dans le PMGF, un niveau de vie nettement supérieur pour les ménages transfrontaliers .....	13
Côté suisse, la population est très aisée au bord du Léman et plus modeste en périphérie de la ville de Genève .....	14
Dans le Pôle métropolitain du Genevois français, le niveau de vie augmente avec la proximité de la frontière .....	15
L'absence de revenus de source étrangère comme facteur majeur d'exposition à la pauvreté dans le Pôle métropolitain du Genevois français .....	16
Inégalités élevées dans le Grand Genève .....	17
Pôle métropolitain du Genevois français : deux populations .....	18
Moins d'inégalités dans les communes urbaines du canton de Genève .....	19
Des inégalités plus marquées dans les EPCI où le travail frontalier est le plus fréquent .....	20
Inégalités et exposition à la pauvreté pas toujours liées .....	21

### Portrait du territoire transfrontalier - Édition 2025 23

Territoires observés .....	27
Population .....	29
Économie .....	33
Logement .....	41



# **Niveaux de vie et inégalités de revenus dans le Grand Genève**







## OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 1 - 2025

# NIVEAUX DE VIE ET INÉGALITÉS DE REVENUS DANS LE GRAND GENÈVE



L'agglomération transfrontalière du Grand Genève, composée du Pôle métropolitain du Genevois français (PMGF), du canton de Genève et du district de Nyon, présente de fortes disparités en termes de niveaux de vie, globalement élevés mais inégalement répartis. En 2018, le niveau de vie médian s'élève à 29 400 euros dans le PMGF, 42 100 euros dans le canton de Genève et 56 200 euros dans le district de Nyon. Les habitants du district de Nyon bénéficient ainsi d'un niveau de vie près de deux fois supérieur à ceux du PMGF. Les ménages transfrontaliers du PMGF ont un niveau de vie très proche de la médiane genevoise (41 900 euros) et nettement supérieur aux non transfrontaliers (20 200 euros).

Le niveau de vie dans le PMGF, plus faible que dans la partie suisse du Grand Genève, reste élevé en comparaison de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Les revenus perçus de l'étranger, principalement des salaires suisses, souvent élevés en comparaison de ceux perçus en France, ont un impact significatif sur le niveau de vie des ménages transfrontaliers. Les personnes vivant dans ces ménages ont un niveau de vie proche de celui du canton de Genève et deux fois supérieur à ceux ne touchant que des revenus d'origine française.

Le travail transfrontalier réduit considérablement le risque d'exposition à la pauvreté, mais contribue aussi à une forte hétérogénéité des revenus au sein du PMGF. Sans surprise, les familles monoparentales, notamment dans le PMGF, sont davantage exposées à la pauvreté que les couples, en particulier ceux sans enfants. Les habitants du PMGF les plus exposés à la pauvreté sont ceux qui ne bénéficient pas de revenus transfrontaliers, souvent domiciliés dans des zones urbaines très proches du canton de Genève.

Les inégalités de revenus sont élevées dans le Grand Genève. Une première mesure d'inégalité retenue dans cette analyse, l'indice de Gini, montre que les disparités de niveau de vie sont plus importantes dans le canton de Genève (0,42) que dans le PMGF (0,36) et que dans le district de Nyon (0,37). La présence de très hauts revenus, surtout dans le canton de Genève, influence fortement cet indice. Une autre mesure d'inégalité, le rapport inter-décile, souligne un aspect différent des disparités de niveau de vie : les 10 % les plus aisés ont un niveau de vie au moins 5,4 fois plus élevés que les 10 % les plus modestes dans le PMGF, soit davantage que dans le canton de Genève (4,7) et dans le district de Nyon (4,5).

Enfin, côté suisse, la population est très aisée au bord du lac Léman et plus modeste en périphérie de la ville de Genève. Les communes urbaines du canton de Genève présentent également moins d'inégalités. Dans le PMGF, les disparités sont plus marquées dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) les plus proches de la frontière, où le travail transfrontalier est très fréquent.



## Un niveau de vie plus élevé dans la partie suisse du Grand Genève

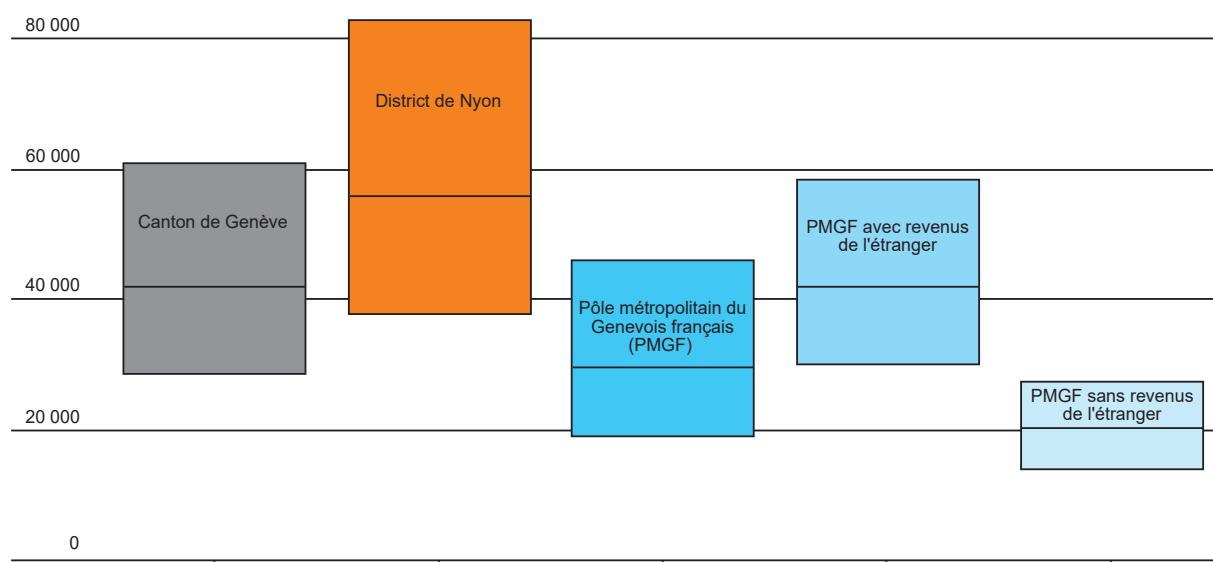
L'agglomération transfrontalière du Grand Genève est composée de trois sous-territoires, le Pôle métropolitain du Genevois français (PMGF), le canton de Genève et le district de Nyon. En 2018<sup>1</sup>, le niveau de vie annuel médian est de 29 400 euros dans le PMGF. Il s'élève à 42 100 euros dans le canton de Genève et à 56 200 euros dans le district de Nyon (au taux de change moyen de 2018, soit 1,1549 franc suisse pour un euro<sup>2</sup>). Les habitants du district de Nyon ont donc un niveau de vie près de deux fois supérieur à ceux du PMGF, tandis que ceux du canton de Genève se situent à un niveau intermédiaire.

Si le niveau de vie médian des habitants du district de Nyon est nettement supérieur à celui de l'ensemble de la Suisse (42 300 euros), celui des résidants du canton de Genève est comparable à celui observé à l'échelon du pays. Toutefois, en haut de la distribution, les revenus des résidants du canton de Genève sont plus élevés que ceux de l'ensemble de la Suisse (troisième quartile à 60 800 euros contre 58 000 euros).

Le niveau de vie des habitants du PMGF est inférieur à celui des habitants du canton de Genève ou du district de Nyon. Toutefois, il est très élevé par rapport à celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou même des deux départements dans lesquels le PMGF s'inscrit, l'Ain et la Haute-Savoie. En effet, le niveau de vie médian du PMGF (29 400 euros) est supérieur de 31 % à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (22 500 euros), de 25 % à celui du département de l'Ain (23 400 euros) et de 10 % à celui de la Haute-Savoie (26 600 euros). Plus finement, le premier quartile du PMGF (19 000 euros) est comparable à celui de la Haute-Savoie (19 200 euros). Le troisième quartile est en revanche nettement plus élevé dans le PMGF (45 700 euros) qu'en Haute-Savoie (38 200 euros) ou dans l'Ain (31 300 euros).

### G 01 Distribution des niveaux de vie dans les sous-territoires du Grand Genève, en 2018

En euros



*Lecture : chaque boîte représente les niveaux de vie de la moitié de la population. Elles sont délimitées en bas par le premier quartile du niveau de vie du sous-territoire et en haut par son troisième quartile. La ligne à l'intérieur de la boîte correspond au niveau de vie médian dans le sous-territoire. Par exemple, parmi les habitants du canton de Genève, la moitié a un niveau de vie supérieur à 42 100 euros, un quart a un niveau de vie inférieur à 28 700 euros et un quart a un niveau de vie supérieur à 60 800 euros.*

Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018 / OCSTAT - Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2017-19 / Statistique Vaud - BDSEV 2018

<sup>1</sup> Les statistiques de niveau de vie et de pauvreté portent actuellement, en dernier millésime comparable disponible, sur l'année 2018.

<sup>2</sup> Pour faciliter la lecture de cette fiche, une seule devise a été utilisée : l'euro.

## Niveau de vie

Dans une perspective transfrontalière, la notion de niveau de vie (ou revenu disponible équivalent) a pour but de permettre une comparaison des revenus de la population dans les différents sous-territoires du Grand Genève, sur la base d'une définition commune et d'une même monnaie.

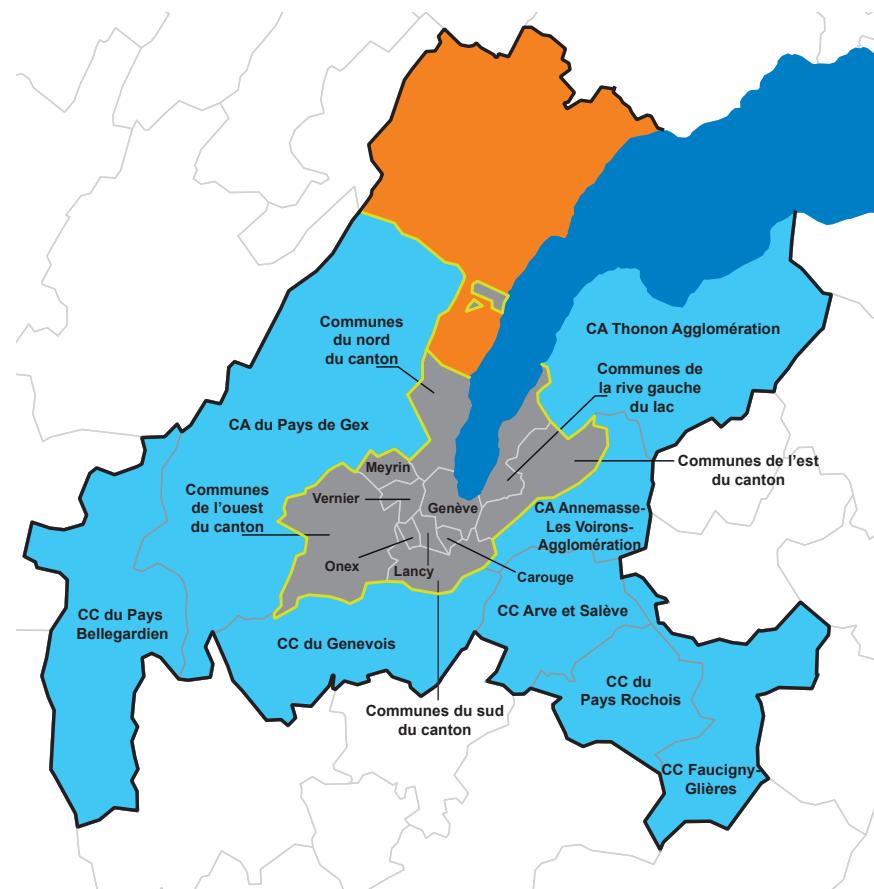
Le niveau de vie d'une personne est construit à partir du revenu brut total de son ménage, revenu dont on déduit les prélèvements obligatoires (impôts, cotisations sociales, cotisations d'assurance-maladie, pensions alimentaires ou autres contributions versées à d'autres ménages). À noter que les loyers n'en font pas partie. Par ailleurs, contrairement aux revenus du patrimoine, le patrimoine lui-même n'est pas pris en considération dans le calcul du niveau de vie.

Ce montant est ensuite individualisé en prenant en compte le nombre de personnes du ménage (nombre d'unités de consommation du ménage selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE). Le niveau de vie est donc un montant individualisé qui s'applique à l'identique à chaque personne dans le ménage et non une valeur cumulée pour l'ensemble du ménage.

L'ensemble des informations méthodologiques et des définitions sont disponibles dans la note méthodologique : [Revenus et inégalités économiques dans le Grand Genève \(Décembre 2024\)](#)

## Périmètre de l'étude

L'agglomération transfrontalière du Grand Genève est composée de trois sous-territoires, le Pôle métropolitain du Genevois français (PMGF), le canton de Genève et le district de Nyon. Cette agglomération comprend plus d'un million d'habitants répartis dans 209 communes.



## **Établissements publics de coopération intercommunales (EPCI)**

Le PMGF, qui représente la partie française du Grand Genève, est composé de 117 communes, elles-mêmes groupées en huit établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ces groupements de communes sont des structures administratives qui permettent aux communes de mutualiser leurs compétences. Cette étude propose des résultats à l'échelon des EPCI, ainsi qu'à l'échelle communale pour les 15 les plus peuplées (Annemasse, Bonneville, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Gaillard, Gex, La Roche-sur-Foron, Prévessin-Moëns, Reignier-Ésery, Saint-Genis-Pouilly, Saint-Julien-en-Genevois, Thonon-les-Bains, Valserhône, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand).

### **Regroupements de communes dans le canton de Genève**

Le canton de Genève se compose de 45 communes. Les données genevoises relatives aux revenus des ménages étant construites à partir d'un échantillon de ménages, la diffusion de résultats à la commune n'est possible que pour les villes de plus de 15 000 habitants (Carouge, Genève, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier). Pour les besoins spécifiques de cette étude, les 39 autres communes du canton sont réparties en cinq groupes de communes.

**Communes de l'est du canton :** Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Présinge, Puplinge et Thônex.

**Communes du nord du canton :** Bellevue, Céigny, Collex-Bossy, Gentod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

**Communes de l'ouest du canton :** Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Dardagny, Laconnex, Russin, Satigny et Soral.

**Communes de la rive gauche du lac :** Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Hermance et Vandœuvres.

**Communes du sud du canton :** Bardonnex, Confignon, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier.

### **District de Nyon**

Le district de Nyon se compose de 47 communes. Les résultats sont disponibles uniquement au niveau du district.

**Des résultats détaillés pour chaque sous-territoire sont disponibles ici:**

[https://www.statregio-francosuisse.net/telechargements/tableaux/02/donnees\\_complementaires.xls](https://www.statregio-francosuisse.net/telechargements/tableaux/02/donnees_complementaires.xls)

## **Les familles monoparentales davantage exposées à la pauvreté que les autres types de ménage, surtout dans le Pôle métropolitain du Genevois français**

Dans le Grand Genève, des deux côtés de la frontière, la composition et la structure des ménages ont les mêmes effets sur le niveau de vie. Les familles monoparentales ont un niveau de vie plus faible que le reste des ménages et sont donc plus souvent exposées à la pauvreté. À l'inverse, les couples, notamment ceux sans enfants, ont un niveau de vie plus élevé que le reste de la population. Au sein du PMGF, les familles monoparentales sont 2,1 fois plus exposées à la pauvreté que les couples avec enfants et 3,0 fois plus que les couples sans enfants. C'est davantage que dans le canton de Genève (respectivement 1,3 et 2,2 fois) et dans le district de Nyon (respectivement 1,8 et 1,7 fois). Dans ce dernier territoire, le risque est par ailleurs moindre pour les couples avec enfants

que pour les couples sans enfants, qui peuvent être des couples de retraités aux revenus plus modestes que les ménages en âge d'activité.

Les personnes vivant seules se situent à un niveau intermédiaire. Sans surprise, les hommes seuls sont plus aisés que les femmes seules, surtout dans le PMGF et dans le district de Nyon. Cette différence de niveau de vie entre femmes et hommes vivant seuls est moins marquée dans le canton de Genève.

### **Exposition à la pauvreté**

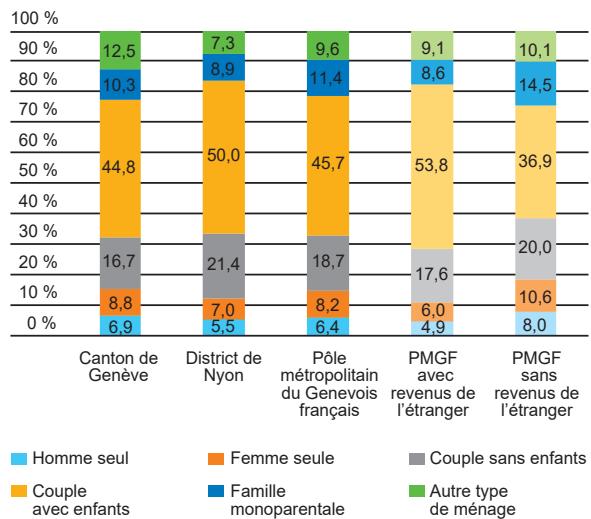
L'exposition à la pauvreté se définit comme la proportion des personnes ayant un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian de chaque sous-territoire pris séparément (PMGF, canton de Genève ou district de Nyon). Cette situation concerne 19,0 % des habitants du district de Nyon, 19,3 % de ceux du canton de Genève et 21,5 % de ceux du PMGF. La comparaison directe de ces trois valeurs est toutefois très délicate car le seuil en dessous duquel une personne est considérée comme exposée à la pauvreté diffère selon sa domiciliation. Ainsi, un même habitant du Grand Genève peut être considéré comme exposé à la pauvreté dans le territoire où il habite, mais pas dans un territoire voisin.

Par ailleurs, cet indicateur évalue la pauvreté relative et non absolue. Une personne vivant dans un ménage considéré comme exposé à la pauvreté l'est par rapport aux autres ménages du sous-territoire. Cela ne signifie pas nécessairement que son revenu est inférieur à un montant prédéterminé comme seuil absolu de pauvreté.

Le niveau de vie et l'exposition à la pauvreté sont également liés à l'âge du ménage (âge du référent fiscal pour le PMGF ou personne la plus âgée du ménage pour le canton de Genève et le district de Nyon). Quel que soit le sous-territoire, le niveau de vie est plus bas pour les personnes vivant dans les ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) et pour les plus âgés (75 ans ou plus) que pour le reste de la population. L'effet sur l'exposition à la pauvreté diffère cependant selon les sous-territoires. Dans le district de Nyon, les personnes vivant dans des ménages jeunes ont par exemple 2,3 fois plus de risques d'être exposées à la pauvreté que les personnes en ménage de 50 à 59 ans. Dans le PMGF et dans le canton de Genève, l'écart est beaucoup moins marqué (1,3).

Au sein du PMGF, les personnes bénéficiant de revenus de l'étranger ont un revenu beaucoup plus élevé. Le profil de ces personnes, transfrontalières pour la plupart, diffère quelque peu de celui des autres habitants : ils sont plus jeunes et vivent plus souvent en couple avec enfants.

**G 02 Répartition des types de ménage dans les sous-territoires du Grand Genève, en 2018**



Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018 / OCSTAT - Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2017-19 / Statistique Vaud - BDSEV 2018

**T 01 Niveau de vie annuel médian (en euros) dans les sous-territoires du Grand Genève, par type de ménage, en 2018**

	Niveau de vie annuel médian, en euros		
	Canton de Genève	District de Nyon	Pôle métropolitain du Genevois français
Homme seul	40 100	51 500	26 100
Femme seule	38 900	43 600	22 900
Couple sans enfants	48 000	59 600	32 500
Couple avec enfants	42 000	59 800	31 700
Famille monoparentale	35 600	44 100	21 100
Autre type de ménage	44 700	52 400	29 700
<b>Ensemble</b>	<b>42 100</b>	<b>56 200</b>	<b>29 400</b>

Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018 / OCSTAT – Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2017-19 / Statistique Vaud – BDSEV 2018

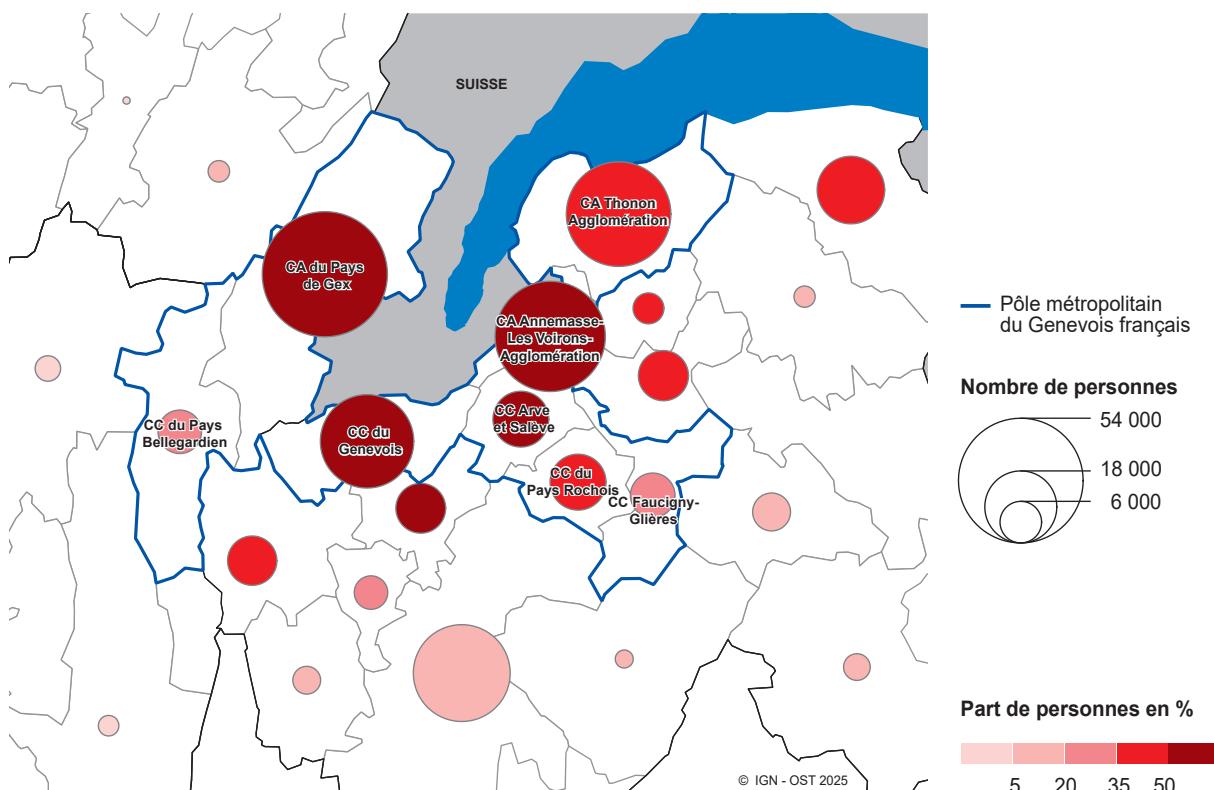
## Dans le PMGF, un niveau de vie nettement supérieur pour les ménages transfrontaliers

En 2018, 52 % des habitants du PMGF vivent dans un ménage percevant un revenu de source étrangère (ménages transfrontaliers), provenant en très grande majorité de Suisse. Les revenus étrangers sont avant tout des salaires, souvent élevés en comparaison de ceux perçus en France. De ce fait, les personnes vivant dans ces ménages ont un niveau de vie deux fois supérieur à ceux ne touchant aucun revenu en provenance de l'étranger (41 900 euros contre 20 200 euros). Leur niveau de vie est alors comparable à celui des habitants du canton de Genève.

Avec 20 200 euros, les non-transfrontaliers ont, quant à eux, un niveau de vie plus proche de celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes (22 500 euros) que de celui des Suisses. Comme les salaires suisses sont plus élevés que ceux perçus en France, le travail transfrontalier contribue très fortement à l'hétérogénéité des revenus au sein du PMGF.

Le travail transfrontalier prévient l'exposition à la pauvreté. Seules 5,0 % des personnes bénéficiant de revenus de l'étranger y sont exposées. Ce taux est près de huit fois supérieur pour la population n'en bénéficiant pas (39,5 %). Pour rappel, les taux d'exposition à la pauvreté sont calculés par rapport au revenu disponible du PMGF. S'ils étaient calculés par rapport au revenu de la France, comme pour le taux de pauvreté, ils seraient beaucoup plus bas.

Personnes bénéficiant de revenus de source étrangère, par EPCI, en 2018



Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018

## Côté suisse, la population est très aisée au bord du Léman et plus modeste en périphérie de la ville de Genève

Au sein de chaque sous-territoire du Grand Genève, le niveau de vie de la population n'est pas homogène. Côté suisse, le niveau de vie annuel médian est très élevé dans le groupement de communes de la rive gauche du Léman (65 500 euros), dans le district de Nyon (56 200 euros) et dans le groupement de communes du sud du canton de Genève (53 600 euros). Dans ces zones, les 25 % d'individus les plus aisés bénéficient d'un niveau de vie supérieur à 75 500 euros dans le sud du canton, 82 600 euros dans le district de Nyon et 107 300 euros sur la rive gauche du Léman.

À l'inverse, le niveau de vie médian est plus modeste dans les communes urbaines du canton de Genève situées à proximité du centre de l'agglomération, comme à Vernier (35 100 euros) et à Meyrin (36 700 euros).

### Indicateurs globaux

En l'absence de base de données commune, les valeurs des différents indicateurs ne sont pas disponibles pour le périmètre pris dans son ensemble. Ainsi, la publication ne fait pas mention du niveau de vie médian, ni du niveau d'inégalités ou du taux d'exposition à la pauvreté du Grand Genève. De plus, le seuil définissant l'exposition à la pauvreté est calculé séparément dans chaque sous-territoire.

### Parité de pouvoir d'achat et coût du logement

En revanche, l'analyse considère l'ensemble du Grand Genève comme un territoire unique au sein duquel les habitants peuvent se déplacer et consommer des biens et services. Ainsi, aucune notion de parité de pouvoir d'achat n'est intégrée, même s'il est certain que les prix des différents biens et services peuvent varier entre les différents sous-territoires, notamment de part et d'autre de la frontière. C'est particulièrement le cas pour le coût du logement (à l'achat ou à la location).

### Effets du taux de change

En raison de l'indisponibilité de données plus récentes pour le canton de Genève au démarrage de l'analyse, cette étude est effectuée avec le millésime de données 2018. Les données de revenus sont par nature plutôt structurelles et varient progressivement d'une année à l'autre. Néanmoins, le taux de change peut avoir un effet important sur la comparaison des revenus gagnés des deux côtés de la frontière. En 2018, ce taux s'inscrivait à 1,1549 franc pour un euro, contre 0,9524 franc pour un euro en 2024. Au taux de 2024, toutes choses égales par ailleurs, l'écart entre revenus perçus en Suisse (tant par les résidants suisses que par les travailleurs frontaliers) et revenus perçus en France serait, en 2024, sensiblement plus élevé qu'en 2018. Il en résulterait notamment un écart de revenus encore plus marqué entre les ménages du PMGF bénéficiant de revenus en francs suisses et les autres.

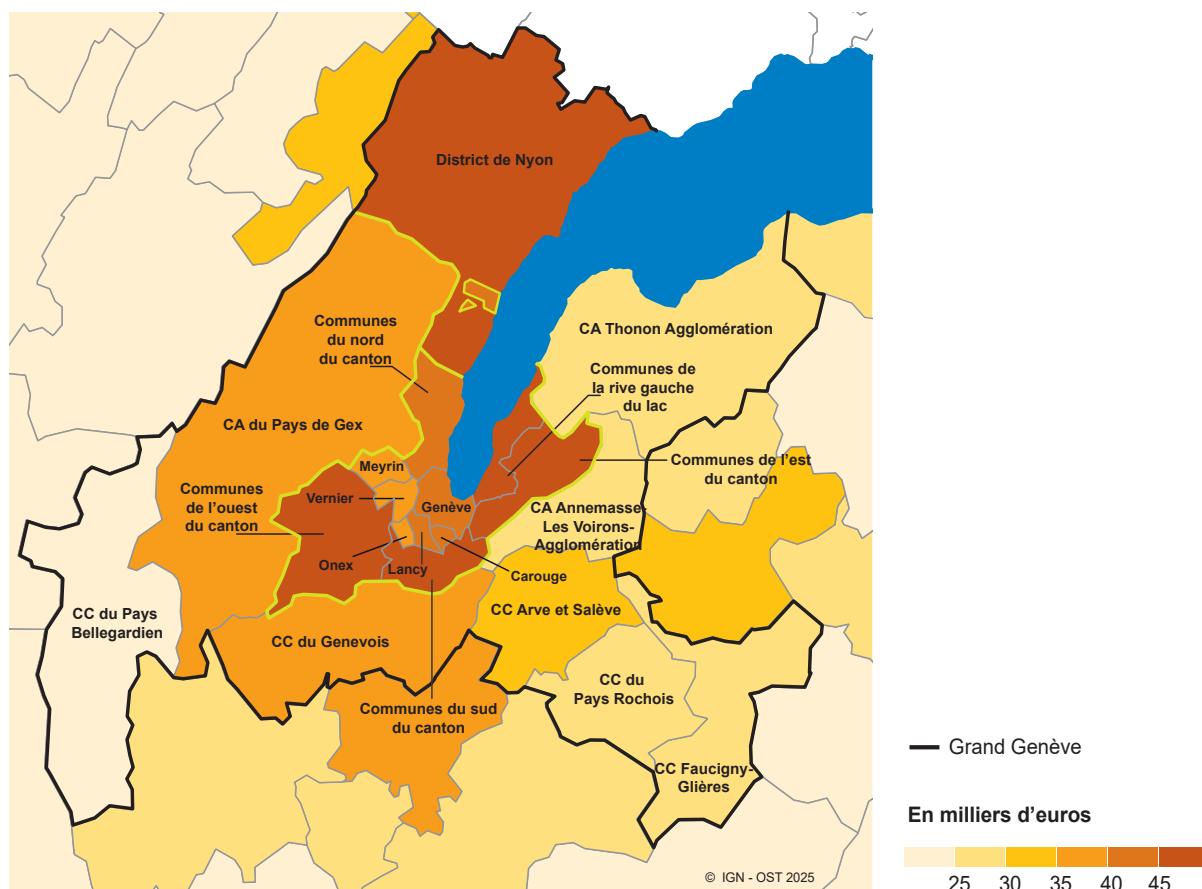
## Dans le Pôle métropolitain du Genevois français, le niveau de vie augmente avec la proximité de la frontière

Dans chacun des huit EPCI du PMGF, le niveau de vie médian est supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes. La communauté de communes (CC) du Genevois et la communauté d'agglomération (CA) du Pays de Gex ont un niveau de vie annuel médian particulièrement élevé, avec respectivement 37 500 euros et 35 800 euros. Ce sont les EPCI avec le plus haut niveau de vie de France métropolitaine. Un quart des habitants disposent d'un niveau de vie supérieur à 55 000 euros.

À l'inverse, les EPCI ayant le niveau de vie médian le plus faible sont la CC du Pays Bellegardien (23 300 euros) et la CC de Faucigny-Glières (25 400 euros). Ce sont les deux EPCI où la part de personnes vivant en ménage transfrontalier est la plus basse. La CA d'Annemasse-Les Voirons-Agglo se situe à un niveau immé-

diatement plus élevé avec 26 100 euros. Concernant les plus grandes communes du PMGF, le niveau de vie de la population est plus élevé à Divonne-les-Bains (43 000 euros), Prévessin-Moëns (40 200 euros) et Gex (32 900 euros), et plus faible à Annemasse (21 400 euros) et Valserhône (22 400 euros). Saint-Genis-Pouilly (29 500 euros) présente la particularité d'avoir à la fois un premier quartile bas et un troisième quartile élevé, ce qui traduit une forte disparité des revenus dans la commune.

Niveau de vie annuel médian, en 2018



Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018 / OCSTAT – Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2017-19 / Statistique Vaud – BDSEV 2018

## L'absence de revenus de source étrangère comme facteur majeur d'exposition à la pauvreté dans le Pôle métropolitain du Genevois français

Dans les EPCI du PMGF, plus la part des revenus étrangers est forte, plus la différence de niveau de vie entre les ménages transfrontaliers et les autres est marquée. Le niveau de vie médian des ménages transfrontaliers est 2,5 fois plus élevé que celui du reste de la population dans la CA du Pays de Gex (45 800 euros pour les transfrontaliers, contre 17 800 euros pour les personnes sans revenus de l'étranger) et dans la CC du Genevois (respectivement 46 200 euros et 18 600 euros). Dans ces deux EPCI, plus de deux habitants sur trois vivent dans un ménage percevant des revenus de l'étranger.

Dans le PMGF, les personnes les plus exposées à la pauvreté (personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian du PMGF, soit 17 600 euros) sont celles qui ne bénéficient pas de revenus transfrontaliers et qui sont domicili-

ées dans les zones urbaines les plus proches du canton de Genève : à Gaillard (taux d'exposition à la pauvreté de 67,8 % pour les personnes ne bénéficiant pas de revenus de l'étranger), Saint-Genis-Pouilly (61,4 %), Annemasse (60,5 %) et Saint-Julien-en-Genevois (54,6 %). Ce taux d'exposition à la pauvreté descend à 24,8 % pour les personnes des ménages non transfrontaliers au sein de la CC du Pays Rochois (31,0 % à la Roche-sur-Foron). Pour les membres de ménages transfrontaliers de cet EPCI, l'exposition à la pauvreté est la plus faible de l'ensemble des EPCI du PMGF (2,2 %). Ces données montrent que la distance à la frontière, si elle est déterminante dans la part de revenus issus de l'étranger, n'explique pas à elle seule les différences localisées d'exposition à la pauvreté.

T 02 Niveau de vie annuel médian (en euros) et part des personnes bénéficiant de revenus de l'étranger dans le Pôle métropolitain du Genevois français, en 2018

	Niveau de vie annuel médian, en euros			Part des personnes bénéficiant de revenus de l'étranger
	Ensemble	Sans revenus de l'étranger	Avec revenus de l'étranger	
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	26 100	17 000	37 900	52,9 %
CA du Pays de Gex	35 800	17 800	45 800	67,0 %
CA Thonon Agglomération	27 900	21 500	40 000	44,3 %
CC Arve et Salève	32 600	22 400	42 500	59,2 %
CC du Genevois	37 500	18 600	46 200	70,9 %
CC du Pays Bellegardien	23 300	19 500	34 200	33,3 %
CC du Pays Rochois	29 300	23 600	42 400	39,2 %
CC Faucigny-Glières	25 400	22 500	39 300	25,5 %
<b>Pôle métropolitain du Genevois français</b>	<b>29 400</b>	<b>20 200</b>	<b>41 900</b>	<b>52,3 %</b>

Source : Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018

## Inégalités élevées dans le Grand Genève

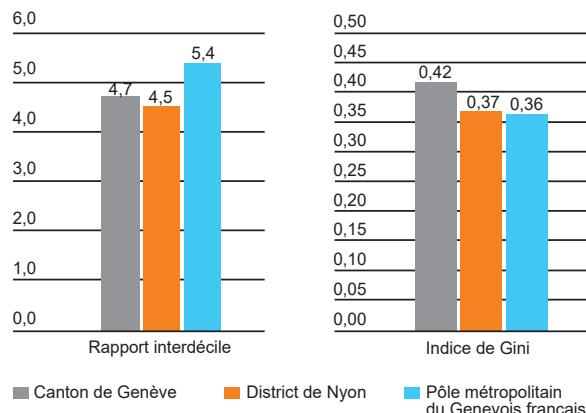
En 2018, l'indice de Gini du canton de Genève est de 0,42 et témoigne d'inégalités de revenus supérieures à ce qui est observé dans le PMGF (0,36) et dans le district de Nyon (0,37). D'une manière générale, les inégalités de revenus sont élevées dans le périmètre du Grand Genève. Ainsi, à titre de comparaison, l'indice de Gini vaut 0,30 pour l'ensemble de la Suisse et 0,29 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le rapport interdécile montre une image légèrement différente des inégalités dans le Grand Genève. En effet, il atteint 5,4 dans le PMGF, contre 4,7 dans le canton de Genève et 4,5 dans le district de Nyon. Cette mesure confirme le niveau d'inégalités nettement plus marqué dans les trois sous-territoires du Grand Genève que dans l'ensemble de la Suisse (rapport interdécile de 3,7) ou qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (3,4), ainsi qu'en comparaison avec un autre territoire urbain, la Métropole de Lyon (3,9).

La différence observée entre rapport interdécile et indice de Gini dans les sous-territoires du Grand Genève a deux causes principales. Premièrement, les très hauts revenus (au-delà du 9<sup>e</sup> décile) sont plus présents et de surcroît particulièrement élevés dans le canton de Genève. Ils ont un effet important sur l'indice de Gini, mais pas sur le rapport

interdécile qui ne prend pas en compte les deux extrémités de la distribution. Deuxièmement, cette différence met en lumière la spécificité du PMGF, dont la distribution de revenus est moins marquée par la présence de revenus très élevés que par l'existence de deux populations aux niveaux de vie sensiblement différents : ceux bénéficiant de revenus de l'étranger et ceux bénéficiant uniquement de revenus perçus en France.

G 03 Mesures d'inégalités de revenus dans les sous-territoires du Grand Genève, en 2018



Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018 / OCSTAT - Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2017-19 / Statistique Vaud - BDSEV 2018

## Inégalités de revenus

Afin de mesurer les inégalités de revenus (dispersion des revenus), les indicateurs suivants ont été utilisés dans l'analyse :

### Indice de Gini

Il s'agit de l'indicateur le plus couramment utilisé pour évaluer les inégalités de revenus au sein d'une population. Cet indice peut prendre une valeur comprise entre 0 (égalité parfaite : chaque individu a le même revenu) et 1 (inégalité extrême : un seul individu concentre l'ensemble des revenus).

### Rapport interdécile

Il correspond au rapport entre le neuvième décile et le premier décile. À la différence de l'indice de Gini, cette mesure a l'avantage d'être peu sensible aux valeurs les plus extrêmes.

D'autres indicateurs (rapport S80/S20, coefficient interquartile relatif, etc.) ont également été calculés et sont disponibles dans le fichier de résultats complémentaires.

## Pôle métropolitain du Genevois français : deux populations

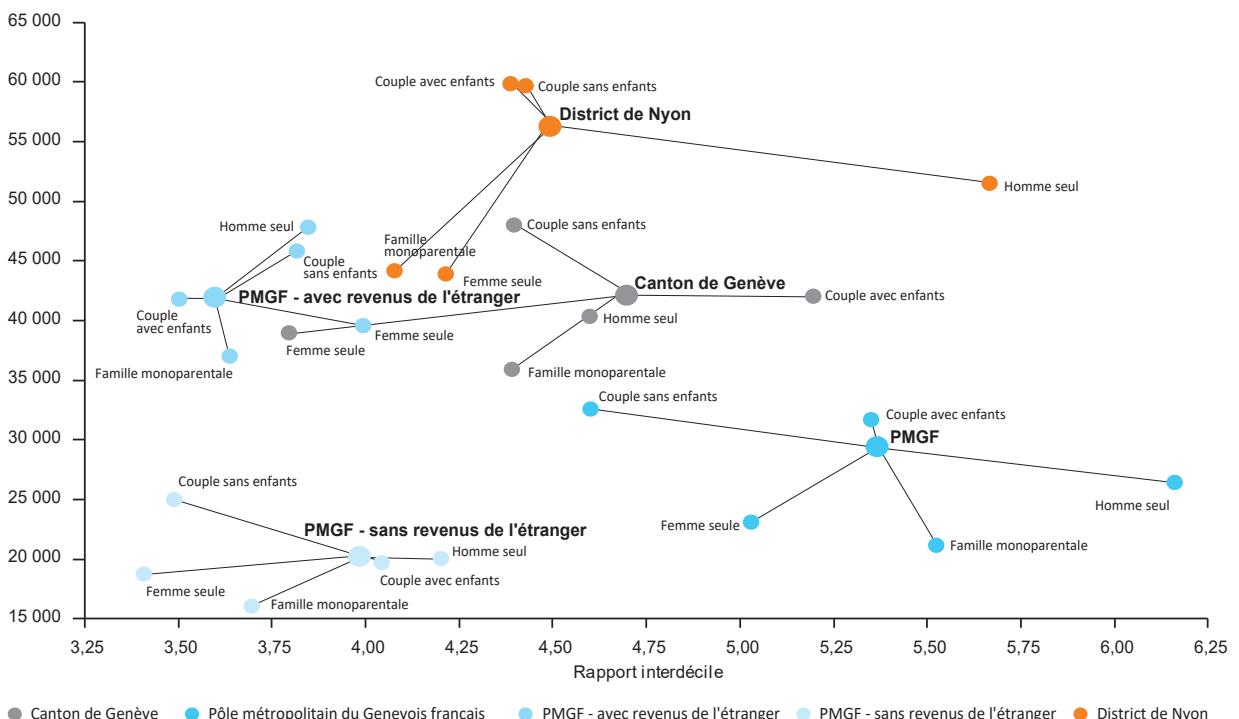
Parmi les ménages du PMGF qui perçoivent un revenu d'origine exclusivement française, le rapport interdécile est de 4,0. Pour ceux qui perçoivent un revenu dont au moins une partie vient de l'étranger, ce rapport tombe à 3,6. Ces deux populations affichent donc l'une et l'autre séparément un niveau d'inégalités inférieur au canton de Genève ou au district de Nyon, mais forment ensemble une population marquée par un plus haut niveau d'inégalités (rapport interdécile de 5,4). Les inégalités de l'ensemble de ce sous-territoire sont donc soutenues par la coexistence de deux populations hétérogènes entre elles.

Les niveaux de revenus des ménages transfrontaliers du PMGF sont proches de ceux des habitants du canton de Genève. Par exemple, les personnes en couple avec enfants dans un ménage transfrontalier du PMGF disposent d'un niveau de vie médian semblable à celui des couples avec

enfants du canton de Genève (respectivement 41 600 euros et 42 000 euros). Le niveau d'inégalités des revenus est, en revanche, moins élevé dans le PMGF. Par exemple, le rapport interdécile des couples transfrontaliers du PMGF (3,5) est de valeur davantage comparable à celui des couples du PMGF sans revenus de l'étranger (4,0) qu'à celui du canton de Genève, aux inégalités nettement plus marquées (5,2). Au final, en termes d'inégalités, la situation des ménages transfrontaliers du PMGF correspond davantage à celle du reste des autres habitants du PMGF qu'à celle des résidants du canton de Genève.

**G 04 Niveaux d'inégalités (rapport interdécile) et niveau de vie annuel médian des habitants du Grand Genève, par sous-territoire et type de ménage, en 2018**

Niveau de vie annuel médian, en euros



Lecture : chaque point correspond au rapport interdécile (axe horizontal) et au niveau de vie annuel médian (axe vertical) de la population correspondante. Par exemple, la position du point « Couple sans enfants » dans le PMGF - sans revenus de l'étranger correspond au niveau de vie médian (24 900 euros) et au rapport interdécile (3,50).

Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018 / OCSTAT - Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2017-19 / Statistique Vaud - BDSEV 2018

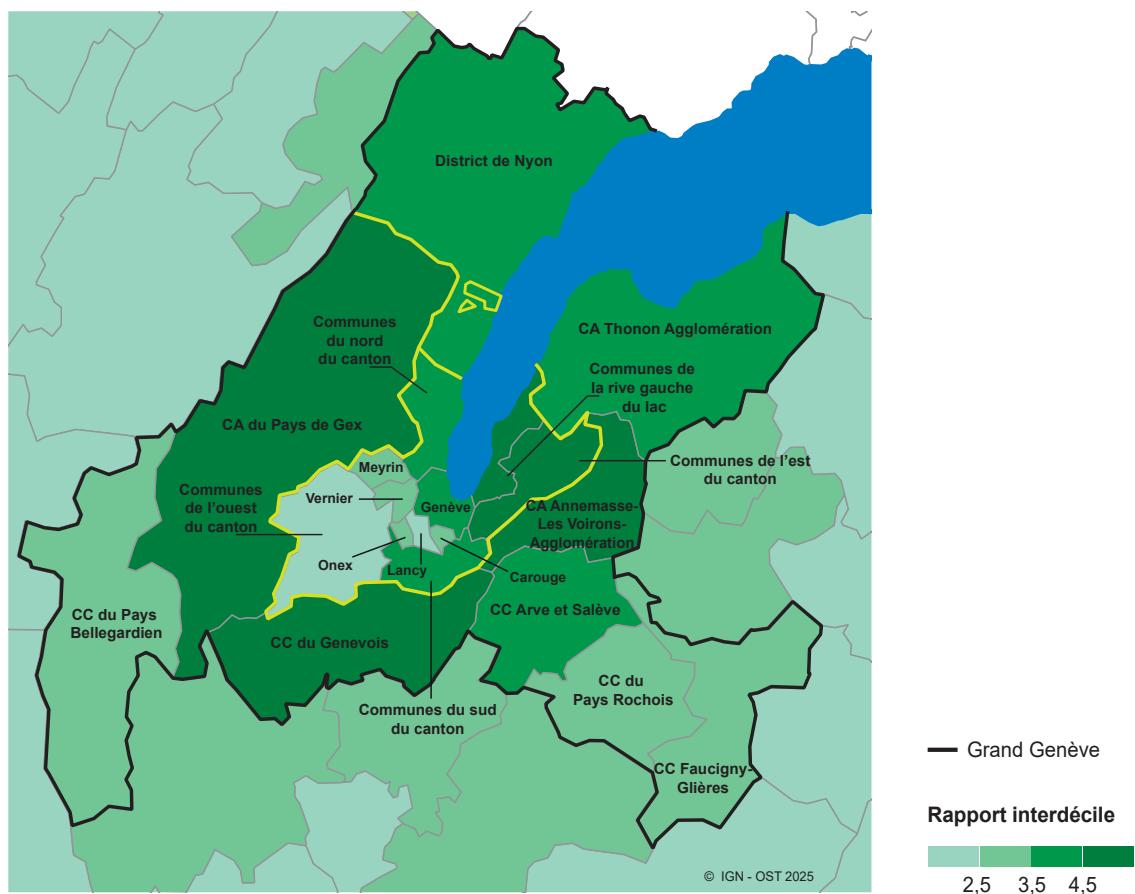
## Moins d'inégalités dans les communes urbaines du canton de Genève

Dans la partie suisse du Grand Genève, le niveau des revenus varie fortement entre les communes ou groupements de communes, et c'est aussi le cas pour leur dispersion. Outre un niveau de vie particulièrement élevé, les communes de la rive gauche du lac se distinguent en effet aussi par un niveau d'inégalités très important (rapport interdécile de 7,5). Ce constat témoigne d'une concentration des hauts revenus dans ce groupement de communes, mais traduit aussi de forts écarts au sein de ces hauts revenus. Par ailleurs, la mixité sociale y est limitée, le premier quartile de niveau de vie étant largement supérieur à celui des autres zones de l'étude et l'exposition à la pauvreté, faible. Dans le district de Nyon, le niveau de revenus médian est également élevé, mais la dispersion des revenus est moindre (rapport interdécile de 4,5).

Les inégalités sont fortes dans les groupes de communes du nord (5,2) et de l'est (5,6) du canton, mais ceux-ci ont un niveau de revenus plus proche de la médiane du canton de Genève. L'hétérogénéité des types de communes groupées explique le niveau d'inégalités élevé. Par exemple, le groupement du nord du canton inclut à la fois des communes périurbaines plutôt aisées du bord du lac comme Genthod ou Pregny-Chambésy et des communes à caractère urbain comme Grand-Saconnex ou Versoix.

Parmi les zones du canton de Genève, quatre des six grandes communes urbaines ont un plus faible niveau d'inégalités des revenus : Lancy (rapport interdécile de 3,5), Vernier (3,6), Onex (3,7) et Meyrin (3,9). Carouge (4,4) et la ville de Genève (5,0) sont, quant à elles, plus hétérogènes.

### Rapport interdécile, en 2018



Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018 / OCSTAT – Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2017-19 / Statistique Vaud – BDSEV 2018

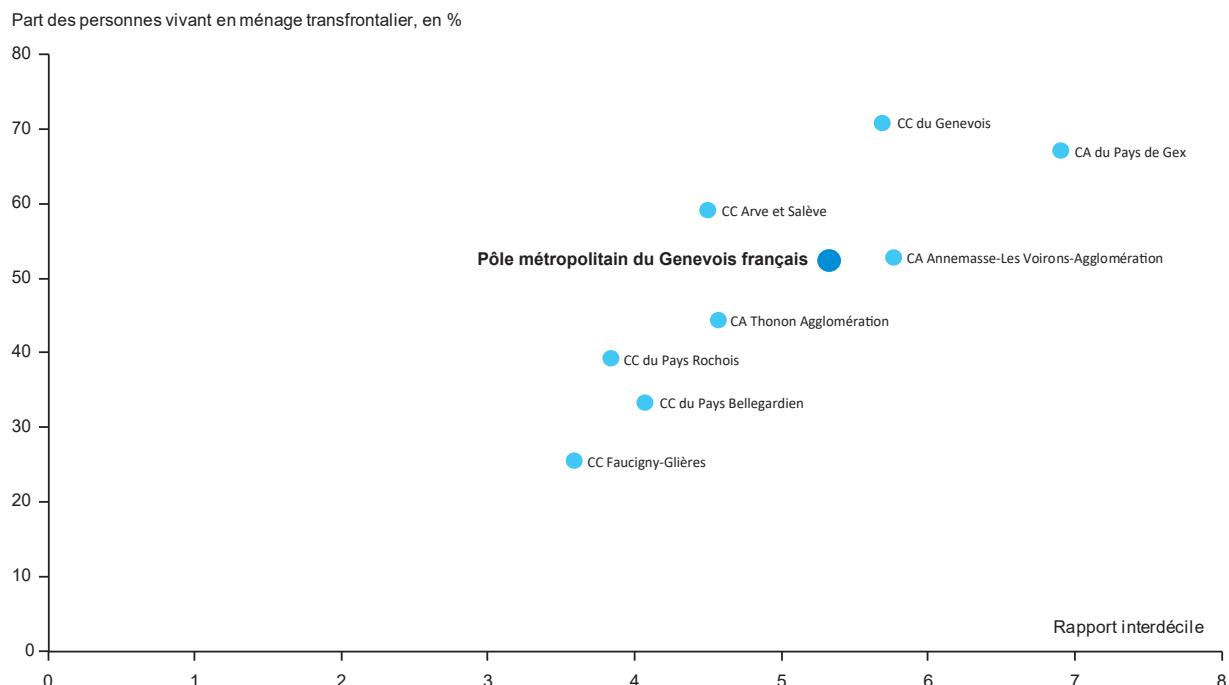
## Des inégalités plus marquées dans les EPCI où le travail frontalier est le plus fréquent

Au sein du PMGF, la CA du Pays de Gex (rapport interdécile de 6,9), celle d'Annemasse-Les Voirons-Agglomération (5,8) et la CC du Genevois (5,7) se distinguent par des inégalités de revenus plus importantes que dans l'ensemble du PMGF. À l'inverse, dans les EPCI les plus éloignés du centre de l'agglomération genevoise, tels que les CC de Faucigny-Glières (3,5), du Pays Rochois (3,8) ou du Pays Bellegardien (4,1), les niveaux d'inégalités sont plus bas.

Ce constat va de pair avec la fréquence du travail frontalier de chaque zone géographique. Ainsi, le niveau des inégalités est le plus faible là où la proportion de personnes vivant dans un ménage transfrontalier est moindre. Dans la CC de Faucigny-Glières, seul un quart des habitants vit dans

un ménage disposant de revenus provenant de l'étranger. Cette part est aussi inférieure à 40 % dans le Pays Bellegardien (33 %) et dans le Pays Rochois (39 %). À l'autre extrémité, dans le Genevois, 71 % des personnes vivent dans des ménages percevant des revenus de l'étranger. C'est davantage que dans les deux EPCI ayant le niveau d'inégalités le plus élevé : le Pays de Gex (67 %) et Annemasse-Les Voirons-Agglomération (53 %).

**G 05 Rapport interdécile et part des personnes vivant dans des ménages transfrontaliers dans le Pôle métropolitain du Genevois français, selon l'EPCI, en 2018**



Lecture : chaque point correspond au rapport interdécile (axe horizontal) et à la part des personnes vivant en ménage transfrontalier (axe vertical) dans l'EPCI correspondant. Par exemple, la CA du Pays de Gex affiche un écart interdécile de 6,9. Dans cet EPCI, 67 % des habitants vivent dans un ménage qui perçoit des revenus de l'étranger.

Source : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018

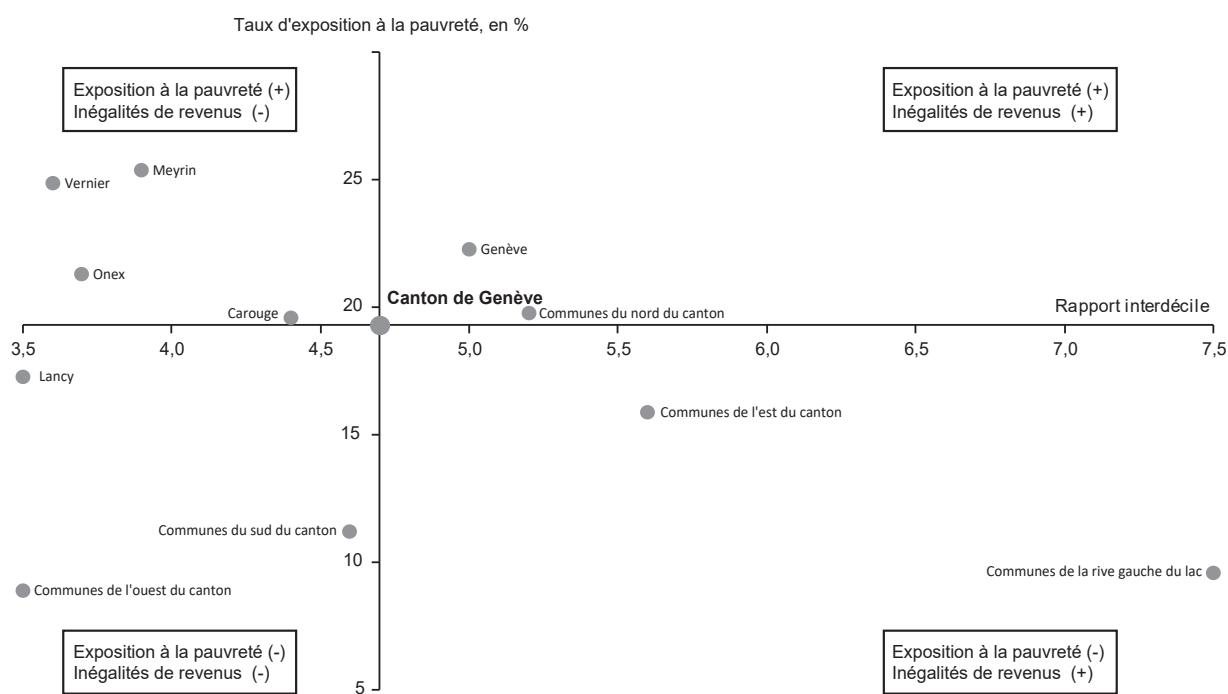
## Inégalités et exposition à la pauvreté pas toujours liées

Dans le canton de Genève, les communes urbaines de Meyrin, Vernier, Onex et, dans une moindre mesure, Carouge ont un profil à faibles inégalités et forte exposition à la pauvreté. Du côté du PMGF, c'est également le cas des communes de Bonneville, Thonon-les-Bains, Valserhône, Ville-la-Grand et Annemasse.

Également marqués par une exposition à la pauvreté significative, la ville de Genève et le regroupement de communes du nord du canton ont en revanche une plus forte hétérogénéité des revenus que les communes précitées. La CA d'Annemasse-Les Voirons-Aggomération a un profil plus proche de celui de la ville de Genève et est le seul EPCI à

avoir à la fois un taux d'exposition à la pauvreté et un niveau d'inégalités dépassant ceux du PMGF. Il abrite à la fois une population fortement exposée à la pauvreté (notamment dans les communes d'Annemasse et de Gaillard), avec le premier quartile de revenus le plus bas des huit EPCI, et un haut de la distribution plus proche de la valeur de l'ensemble du PMGF. Ce profil combinant inégalités et exposition élevée à la pauvreté caractérise aussi plusieurs grandes communes du PMGF : Saint-Genis-Pouilly, Ferney-Voltaire, Gaillard ou Saint-Julien-en-Genevois. Ces communes situées le long de la frontière ont une distribution de revenus beaucoup plus inégale que les communes urbaines plus éloignées du canton de Genève (Bonneville, Thonon-les-Bains, Valserhône).

G 06 Inégalités de revenus (rapport interdécile) et taux d'exposition à la pauvreté dans les communes et groupements de communes du canton de Genève, en 2018



Lecture : chaque point correspond au rapport interdécile (axe horizontal) et au taux d'exposition à la pauvreté (axe vertical) de la commune ou groupement de communes correspondant. L'origine (centre) du graphique représente les valeurs pour l'ensemble du canton de Genève. Ceci permet de voir dans quelle mesure une zone du canton est plus ou moins exposée à la pauvreté que l'ensemble du canton et affiche un niveau d'inégalités supérieur ou inférieur à l'ensemble du canton. Ainsi, par exemple, la commune d'Onex est plus exposée à la pauvreté, mais a une distribution de revenus moins inégale que l'ensemble du canton.

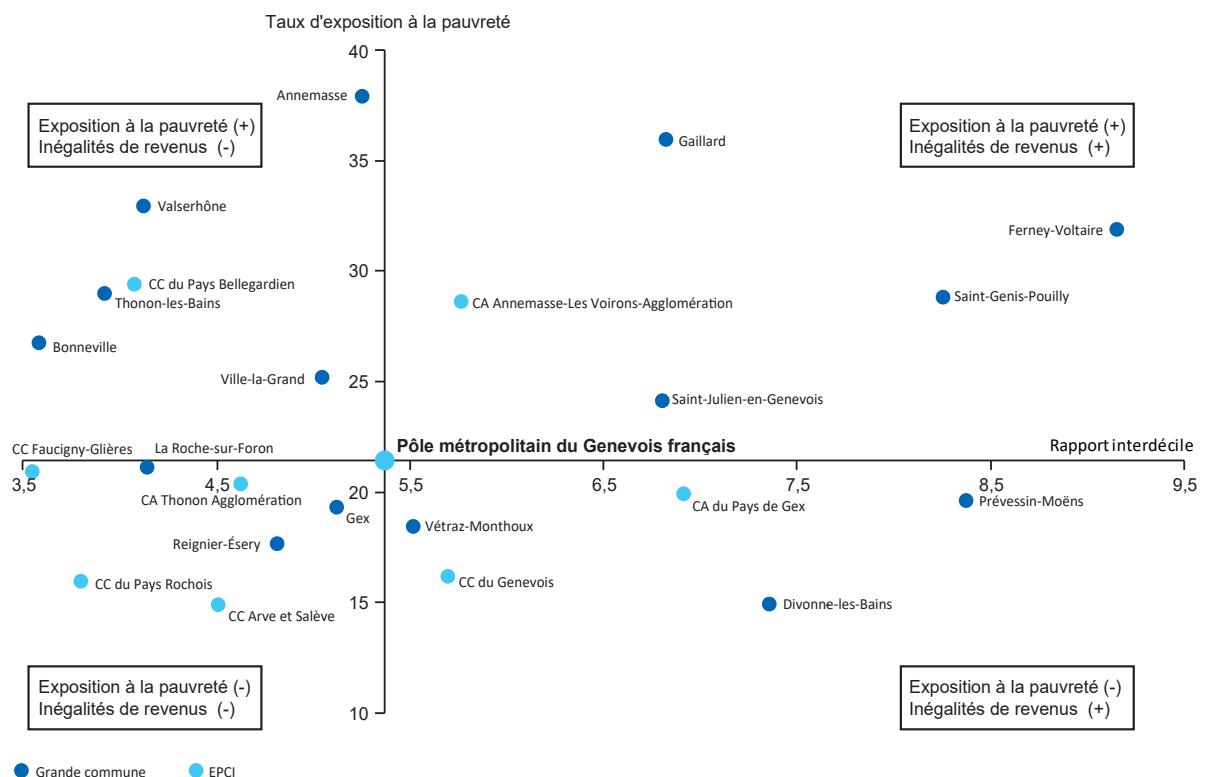
Source : OCSTAT - Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2017-19

Un taux d'exposition à la pauvreté inférieur à la valeur cantonale et de fortes inégalités de revenus caractérisent les communes de la rive gauche du lac et, dans une moindre mesure, les autres communes à l'est du canton. Du côté français, les EPCI du Genevois et du Pays de Gex, les plus concernés par les revenus en provenance de l'étranger, ont un profil similaire.

Enfin, certaines zones géographiques sont moins exposées à la pauvreté tout en conservant un faible niveau d'inégalités des revenus : c'est le cas de la ville de Lancy ainsi que des communes

du sud et de l'ouest du canton de Genève, mais également de quatre EPCI du PMGF, ceux parmi les moins proches du centre du Grand Genève : Pays-Rochois, Faucigny-Glières, Arve et Salève et Thonon Agglomération.

#### G 07 Inégalités de revenus (rapport interdécile) et taux d'exposition à la pauvreté dans les EPCI et grandes communes du Pôle métropolitain du Genevois français, en 2018

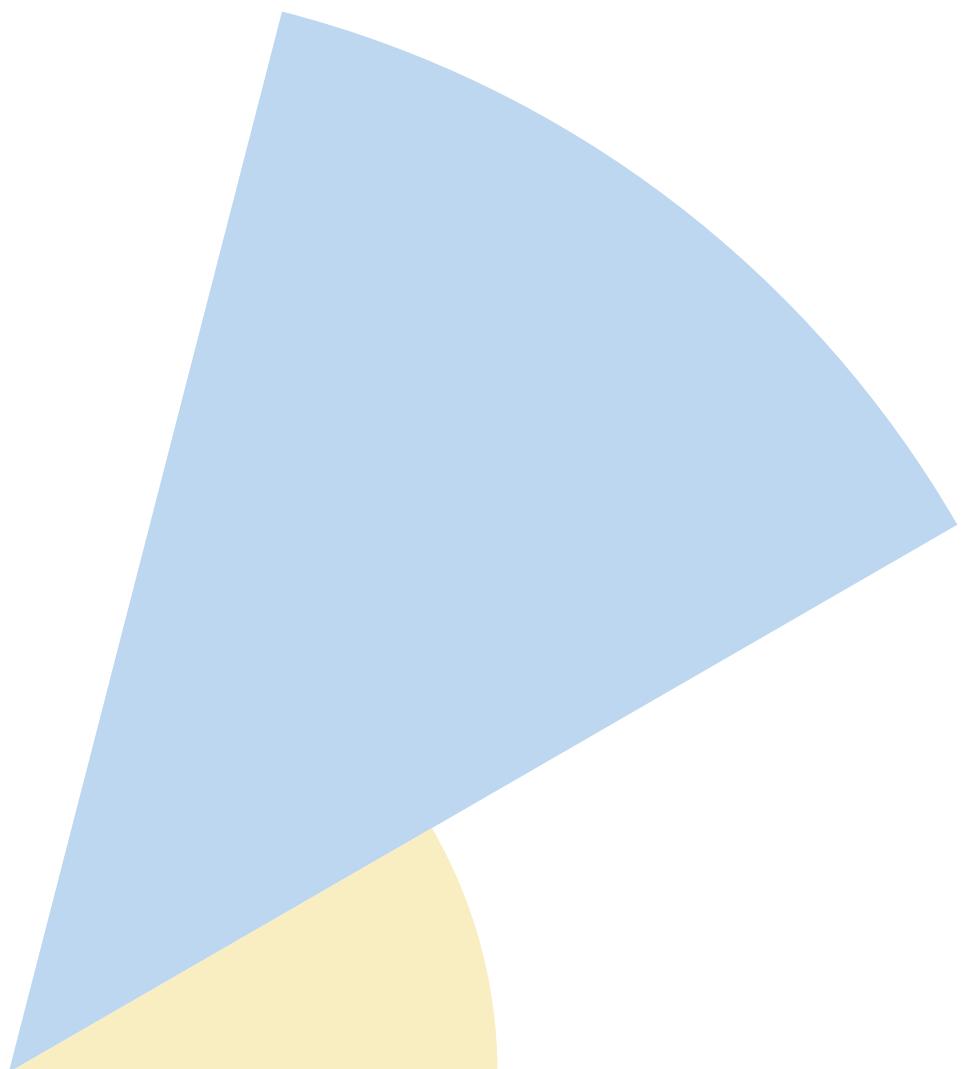


Lecture : chaque point correspond au rapport interdécile (axe horizontal) et au taux d'exposition à la pauvreté (axe vertical) de la grande commune ou EPCI correspondant. L'origine (centre) du graphique représente les valeurs pour l'ensemble du Pôle métropolitain du Genevois français. Ceci permet de voir dans quelle mesure une zone du PMGF est plus ou moins exposée à la pauvreté que l'ensemble du sous-territoire et affiche un niveau d'inégalités supérieur ou inférieur à ce dernier. Ainsi, par exemple, la commune de Valserhône est plus exposée à la pauvreté, mais a une distribution de revenus moins inégale que l'ensemble du PMGF.

Source : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018

# **Portrait du territoire transfrontalier**

## **Édition 2025**







## OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

# PORTRAIT DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER ÉDITION 2025



### Population et emploi toujours dynamiques, quelques nuages sur le chômage

Début 2024, le Territoire franco-valdo-genevois compte plus de 2,9 millions d'habitants. La croissance démographique y est soutenue depuis 1999 ; si elle tend à ralentir ces dernières années, elle reste néanmoins supérieure à celles observées en Suisse, en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine.

Fin 2023, le territoire enregistre 1,5 million d'emplois, dont six sur dix sont localisés en Suisse. L'emploi progresse toujours, avec un dynamisme plus marqué côté suisse. Toutefois, le chômage semble augmenter à nouveau sur l'ensemble de la zone. Côté français, en 2024, le nombre de chômeurs transfrontaliers croît nettement, plus fortement que l'ensemble des chômeurs indemnisés.

Au sein du Territoire franco-valdo-genevois, l'Espace transfrontalier genevois regroupe plus d'un million d'habitants en 2022. Même si elle ralentit au cours de la période récente, la croissance démographique reste solide depuis 1999, particulièrement dans la zone d'emploi du Genevois Français et dans le district de Nyon. Cette évolution reste bien plus marquée que dans d'autres territoires de coopération transfrontalière franco-suisse (Arc jurassien et Conférence du Rhin supérieur). Elle s'accompagne d'une hausse encore plus nette du nombre de logements, surtout du côté français, en lien notamment avec des possibilités foncières plus importantes qu'à Genève.

Dans le Genevois Français, plus d'un actif en emploi sur deux travaille en Suisse, principalement dans le canton de Genève. Durant la période 2016-2022, le nombre d'actifs transfrontaliers progresse fortement, plus vite que par rapport aux cinq années précédentes.

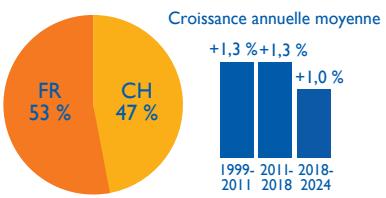
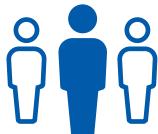
Les ménages transfrontaliers du Pôle métropolitain du Genevois français ont un niveau de vie comparable à celui des habitants du canton de Genève et nettement supérieur aux non transfrontaliers.



## Territoire franco-valdo-genevois

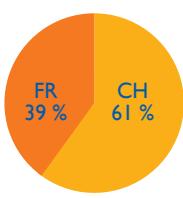


Croissance démographique forte mais en ralentissement



2,92 millions d'habitants

Fin 2023, l'emploi poursuit sa progression



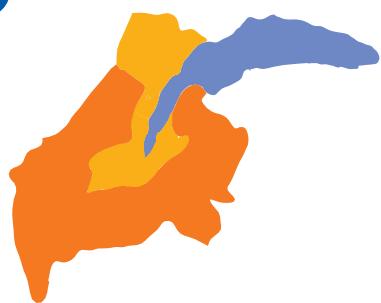
1,51 million d'emplois

En 2024, le nombre de chômeurs transfrontaliers augmente



11 390 chômeurs transfrontaliers

## Espace transfrontalier genevois



En 2022, 5 % de nouveaux arrivants parmi la population résidente



Entre 2016 et 2022, le nombre de logements augmente plus vite que la population



La moitié des actifs en emploi du Genevois Français travaille en Suisse





# TERRITOIRES

## Territoires observés

L'observation transfrontalière est réalisée principalement à deux échelles : le Territoire franco-valdo-genevois et l'Espace transfrontalier genevois. Selon les thématiques abordées, le périmètre d'observation peut changer.

### Le Territoire franco-valdo-genevois

Le Territoire franco-valdo-genevois (TFVG) est le plus grand des espaces. Il s'insère dans un ensemble institutionnel de référence, constitué des cantons de Genève et de Vaud d'une part et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie d'autre part.

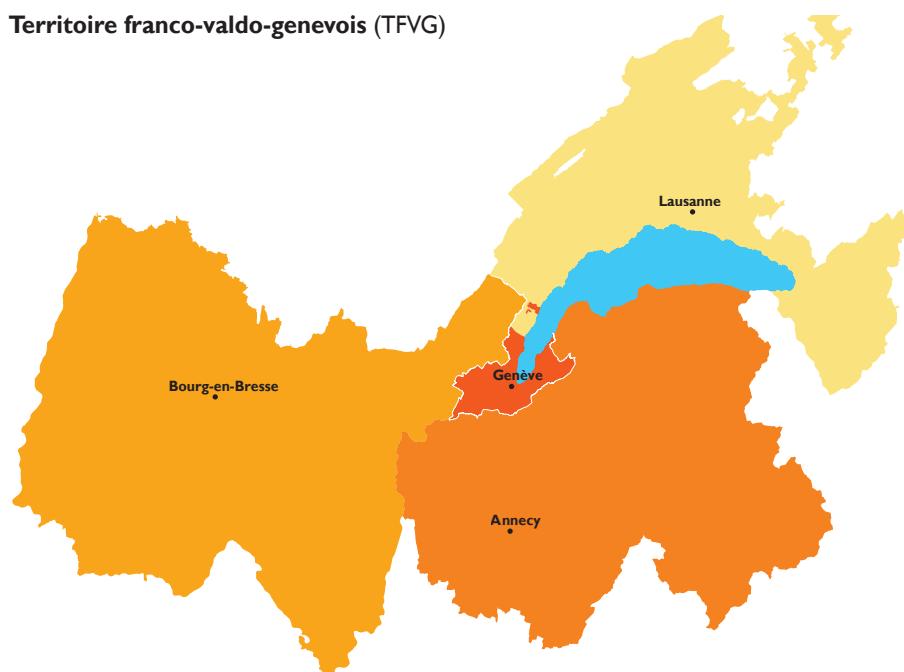
### L'Espace transfrontalier genevois

L'Espace transfrontalier genevois (ETG) comprend, côté Suisse, le canton de Genève et le district de Nyon et, côté France, la zone d'emploi du Genevois Français. Cet espace vise à cerner plus particulièrement l'aire d'influence de Genève.

### Le Grand Genève

Le Grand Genève, projet d'agglomération franco-valdo-genevois, comprend le canton de Genève et le district de Nyon pour la partie suisse, et le Pôle métropolitain du Genevois français (regroupement de huit intercommunalités) pour la partie française. Les territoires du Grand Genève et de l'Espace transfrontalier genevois sont comparables aussi bien en termes de population que de dynamisme démographique.

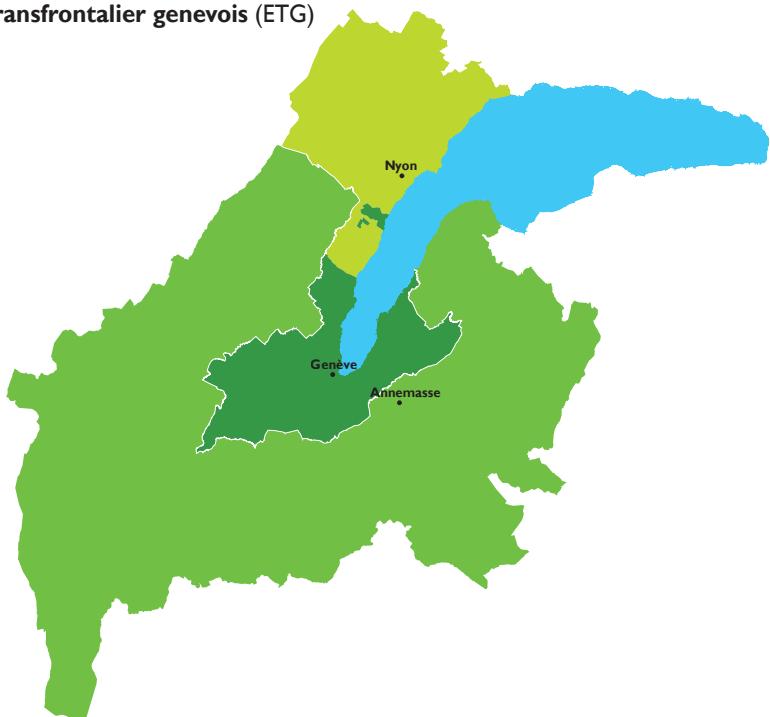
Territoire franco-valdo-genevois (TFVG)



Territoire franco-valdo-genevois (TFVG)

- Canton de Vaud
- Canton de Genève
- Département de l'Ain
- Département de la Haute-Savoie

### Espace transfrontalier genevois (ETG)

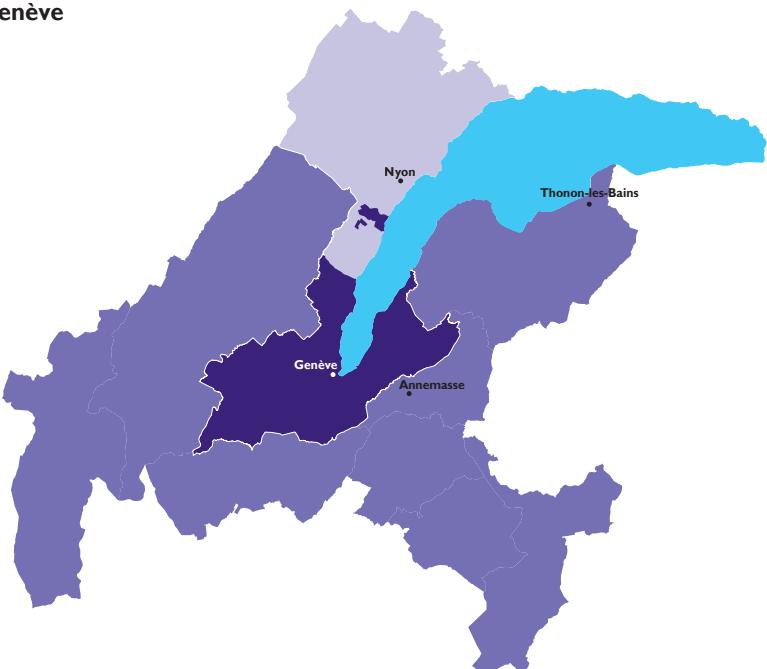


### Espace transfrontalier genevois (ETG)

- District de Nyon
- Canton de Genève
- Zone d'emploi du Genevois Français

© IGN - OST 2025

### Grand Genève



### Grand Genève

- District de Nyon
- Canton de Genève
- Pôle métropolitain du Genevois français

© IGN - OST 2025



## Démographie

### 2 900 000 habitants dans le Territoire franco-valdo-genevois

Début 2024, la population du Territoire franco-valdo-genevois est estimée à 2 916 900 habitants. Avec 53 % des habitants qui résident côté français et 47 % côté suisse, la répartition ne se modifie guère au fil des ans. Au niveau des départements et des cantons, plus précisément, 863 600 personnes résident en Haute-Savoie (30 %), 845 900 dans le canton de Vaud (29 %), 683 000 dans l'Ain (23 %) et 524 400 dans le canton de Genève (18 %).

### Deux décennies de forte croissance démographique...

Depuis 1999, dans la foulée des accords bilatéraux permettant la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne, la population s'est accrue de 761 400 habitants, soit une hausse de 35 %. Près des deux tiers de cette croissance démographique sont dus au solde migratoire.

Entre 1999 et 2024, la population du Territoire franco-valdo-genevois augmente au rythme annuel moyen de 1,2 % de manière assez homogène de part et d'autre de la frontière : + 1,3 % dans le canton de Vaud et en Haute-Savoie, + 1,1 % dans l'Ain et dans le canton de Genève. Pour tous les territoires, la contribution du solde migratoire est plus importante que celle du solde naturel (solde migratoire de + 1,0 % dans le canton de Vaud, + 0,7 % dans le canton de Genève, en Haute-Savoie et dans l'Ain, alors que le solde naturel est compris entre + 0,3 % et + 0,6 % pour chacune de ces zones). À titre de comparaison, la croissance annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2024 n'est que de 0,9 % en Suisse, 0,6 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 0,5 % en France métropolitaine. Dans ces deux derniers territoires, c'est surtout la part due au solde migratoire (respectivement + 0,4 % et + 0,2 %) qui est largement inférieure à celle du Territoire franco-valdo-genevois (+ 0,8 %).

### ... avec toutefois un ralentissement depuis 2018

Depuis 2018, la croissance annuelle moyenne de la population du Territoire franco-valdo-genevois ralentit (+ 1,0 %) par rapport aux périodes 1999-2011 et 2011-2018 (+ 1,3 % dans les deux cas), à la fois en raison du solde migratoire et du solde naturel. Ce fléchissement s'observe également en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine avec des taux de croissance respectifs 2018-2024 de + 0,3 % et + 0,2 %. En Suisse, ce ralentissement est moindre (+ 0,8 % de 1999 à 2011, puis 1,1 % de 2011 à 2018 et enfin 0,9 % de 2018 à 2024) en lien avec un solde migratoire plus faible, tandis qu'en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine, il est imputable au solde naturel autant qu'au solde migratoire.

### Espace transfrontalier genevois : la dynamique démographique reste forte mais ralentit également

L'Espace transfrontalier genevois compte 1 020 000 habitants en 2022 (chiffre le plus récent : voir la méthodologie). La population de ce territoire habite essentiellement côté suisse. La moitié d'entre elle réside en effet dans le canton de Genève et 10 % résident dans le district de Nyon ; 40 % habitent dans la zone d'emploi du Genevois Français.

De 1999 à 2022, la population de l'Espace transfrontalier genevois s'accroît de 290 200 habitants, soit une hausse de 40 %, principalement liée au solde migratoire (65 %). La croissance annuelle moyenne, de + 1,5 %, est toutefois assez hétérogène entre les trois sous-territoires : + 2,0 % dans la zone d'emploi du Genevois Français, + 1,6 % dans le district de Nyon et + 1,1 % dans le canton de Genève. Au cours de la période 1999-2022, le taux de croissance annuel moyen de la zone d'emploi du Genevois Français passe de + 2,1 % (1999-2011) à + 2,3 % (2011-2016), avant de ralentir fortement à + 1,4 % (2016-2022). Ce coup de frein résulte de la baisse du solde migratoire, conséquence d'une plus forte hausse des départs que des arrivées. Dans le district de Nyon, le taux de croissance annuel moyen décroît également, allant de + 1,9 % (en 1999-2011) à + 1,6 % (2011-2016), puis à + 1,2 % (2016-2022), tandis que, dans le canton de Genève, il varie de + 1,2 % durant les périodes 1999-2011 et 2011-2016 à + 0,8 % entre 2016 et 2022.

Entre 1999 et 2022, la croissance démographique de l'Espace transfrontalier genevois est supérieure à celle des territoires voisins. En effet, côté français, la hausse la plus marquée parmi les zones d'emploi voisines est de 1,4 % dans le Chablais, tandis que, côté suisse, elle s'élève à 1,4 % et 1,3 % respectivement dans les districts de Morges et du Jura-Nord vaudois.

Au cours de la période récente, l'Espace transfrontalier genevois est particulièrement dynamique au regard des autres territoires de coopération transfrontalière franco-suisse. Entre 2016 et 2022, sa population augmente en moyenne chaque année de 1,1 %, contre 0,5 % dans la Conférence du Rhin supérieur et 0,4 % dans l'Arc jurassien.

### Les résidants de nationalité suisse

*Précaution : la nationalité suisse est celle qui est déclarée à l'occasion du recensement de la population française, sans prise en compte des doubles nationalités. Ce point méthodologique est valable pour l'ensemble de l'étude, pour tous les éléments relatifs à la nationalité suisse.*

Les 25 800 ressortissants suisses vivant en Auvergne-Rhône-Alpes se concentrent dans le Genevois Français (huit sur dix). Cette zone d'emploi en compte 21 300 en 2022, soit 5 % de sa population. Dans les autres zones d'emploi régionales proches de la frontière suisse, cette part ne dépasse pas 1 %.

Le nombre de résidants de nationalité suisse dans la zone d'emploi du Genevois Français a beaucoup augmenté entre 2011 et 2016 (+ 1,7 % en moyenne annuelle) et nettement moins entre 2016 et 2022 (+ 1,1 %). Sur l'ensemble de la période 2011-2022, ce taux (+ 1,4 %) dépasse largement celui des autres zones d'emploi régionales proches de la frontière suisse.

## Population dans les territoires de coopération transfrontalière

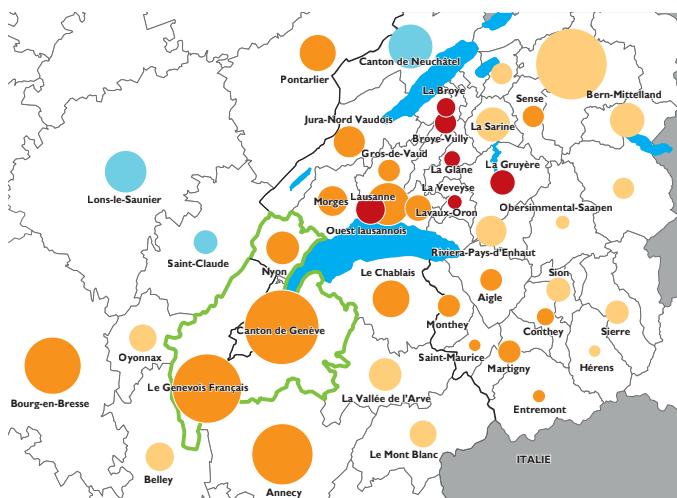
	Population en 2022	Taux de croissance annuel moyen 2016-2022, en %
<b>Espace transfrontalier genevois</b>	<b>1 019 860</b>	<b>1,1</b>
Partie française	406 200	1,4
Partie suisse	613 660	0,9
<b>Arc jurassien (1)</b>	<b>1 789 270</b>	<b>0,4</b>
Partie française	796 090	0,1
Partie suisse	993 180	0,6
<b>Conférence du Rhin supérieur (2)</b>	<b>6 324 900</b>	<b>0,5</b>
Partie française	1 924 760	0,4
Partie suisse	1 545 980	0,9
Partie allemande	2 854 160	0,4

(1) Comprend quatre territoires de coopération (Nord Franche-Comté / Canton du Jura, Agglomération urbaine du Doubs / Parcs du Doubs, Haut-Jura / Vallée de Joux, Aire de proximité Mont d'Or / Chasseron), ainsi qu'une aire d'influence.

(2) Comprend le Pays du Bade et du Südpfalz en Allemagne, l'Alsace en France et les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Jura et Soleure en Suisse.

Sources : Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP ; AZR Bundesverwaltungsamt

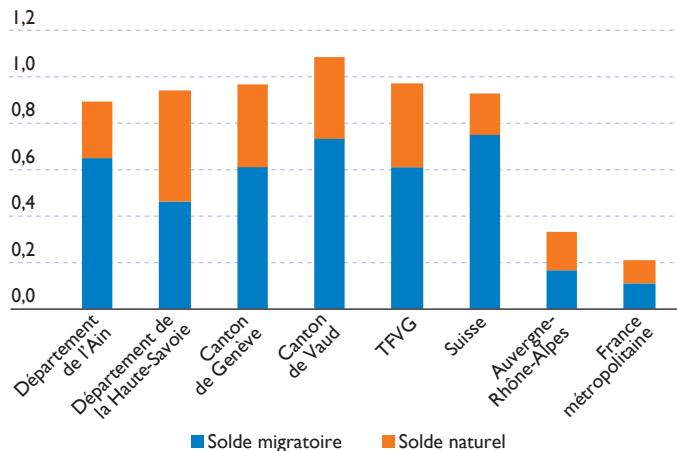
## Population en 2022 et taux de croissance annuel moyen entre 2016 et 2022 par zone d'emploi (France) et district (Suisse)



© IGN - OST 2025

Sources : Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP

## Taux de croissance annuel moyen de la population entre 2018 et 2024, en %



Sources : Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP

## Variation annuelle moyenne de la population entre 2016 et 2022 (en %)

- I,5 ou plus
- De 0,5 à moins de 1,5
- De 0,0 à moins de 0,5
- Moins de 0,0

- Espace transfrontalier genevois
- Zone d'emploi / District

## Population en 2022



## ► Note méthodologique

Les données de population française de 1999 à 2022 sont les populations de référence, calculées sur les données du recensement de la population, pour les régions, départements, zones d'emploi et communes.

Les chiffres de population 2024 sont des estimations démographiques provisoires, basées sur les résultats du recensement 2022 et actualisées à partir des statistiques d'état civil et d'une estimation du solde migratoire. Le département est le niveau géographique le plus fin de ces estimations.

## ► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



## Nouveaux arrivants

### 5 % de nouveaux arrivants dans les sous-territoires de l'Espace trans-frontalier genevois (ETG)

En 2022, le nombre de personnes venues s'installer au cours de l'année précédente dans la zone d'emploi (ZE) du Genevois Français atteint 5 % de la population résidante, soit plus que dans le canton de Genève (4 %), mais moins que dans le district de Nyon (6 %). Le canton de Genève a ainsi accueilli 21 700 nouveaux arrivants, soit autant que le Genevois Français (21 500), ZE très attractive en comparaison d'autres territoires français. La part de nouveaux arrivants y est en effet supérieure à celle des départements de l'Ain (4 %) et de la Haute-Savoie (3 %), ainsi que celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (2 %). Le district de Nyon a accueilli 6 500 nouveaux habitants.

Parmi les nouveaux arrivants, la part de ceux en provenance de l'étranger est nettement plus importante dans le canton de Genève (86 %) que dans le Genevois Français (34 %) et le district de Nyon (42 %). Le canton de Genève a ainsi accueilli 18 600 nouveaux arrivants depuis l'étranger, dont 4 200 depuis la France. Dans le district de Nyon, parmi les 2 700 arrivants de l'étranger, 900 proviennent de France. Enfin, la ZE du Genevois Français a accueilli 7 400 nouveaux arrivants de l'étranger, dont 3 800 depuis la Suisse.

Par rapport à 2016, les effectifs sont stables dans la ZE du Genevois Français (21 100 nouveaux arrivants ; 7 600 nouveaux arrivants de l'étranger, dont 3 900 de Suisse). Côté suisse, le nombre de nouveaux arrivants est en baisse, surtout dans le canton de Genève (27 800 nouveaux arrivants en 2016) en raison d'une forte diminution des arrivants de l'étranger (24 600).

### Des nouveaux arrivants plus jeunes que les résidents

Les jeunes âgés de 20 à 35 ans sont davantage représentés parmi les nouveaux arrivants qu'ils ne sont présents dans la population résidante. Ils sont 49 % parmi les arrivants dans le Genevois Français, 44 % dans le canton de Genève et 37 % dans le district de Nyon, contre respectivement 21 %, 22 % et 18 % dans la population résidante.

Enfin, parmi les arrivants, il y a autant de femmes que d'hommes, soit une répartition identique à celle observée dans la population résidante.

### Même taux d'emploi pour les nouveaux arrivants que pour les résidents mais avec des niveaux de formation plus élevés

Parmi les 406 200 résidants de la ZE du Genevois Français, 197 200 sont en emploi (soit 79 % de 20-65 ans). Cette part est de 77 % parmi les nouveaux arrivants et même de 85 % parmi ceux venant de Suisse. Ces parts sont comparables à celles de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Parmi les actifs en emploi du Genevois Français, la moitié est diplômée de l'enseignement supérieur (48 %). Les nouveaux arrivants en emploi sont plus souvent diplômés du supérieur (59 % et 52 % parmi ceux arrivant de Suisse).

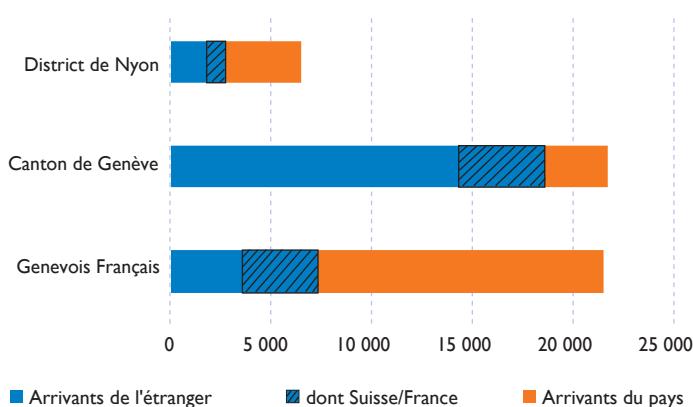
### La quasi-totalité des arrivants de Suisse en emploi en Suisse

Dans le Genevois Français, parmi l'ensemble des nouveaux arrivants en emploi, 58 % travaillent en Suisse. Cette part est inférieure pour ceux qui arrivent de France (47 % travaillent en Suisse), mais bien plus élevée pour ceux qui arrivent de l'étranger (83 % travaillent en Suisse), en particulier de Suisse (94 % y travaillent). Ainsi, la quasi-totalité des arrivants de Suisse en emploi qui s'établissent en France conservent leur emploi en Suisse.

### Dans le Genevois Français, les nouveaux arrivants de l'étranger plus souvent cadres ou dans des professions intermédiaires

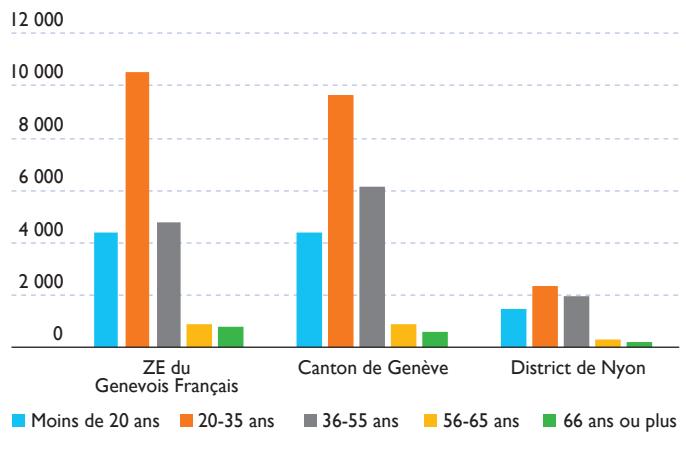
Parmi les actifs occupés de la ZE du Genevois Français, les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires (28 %) devant les employés (27 %), les cadres (20 %), les ouvriers (18 %), les artisans (6 %) et les agriculteurs (1 %). Parmi les nouveaux arrivants, les trois principales catégories sont les mêmes et les proportions sont similaires : professions intermédiaires (29 %), employés (24 %) et cadres (24 %). En revanche, les cadres représentent la première catégorie socioprofessionnelle parmi les arrivants de Suisse ou de l'étranger, avec respectivement 29 % et 34 %.

## Nouveaux arrivants selon la provenance, en 2022



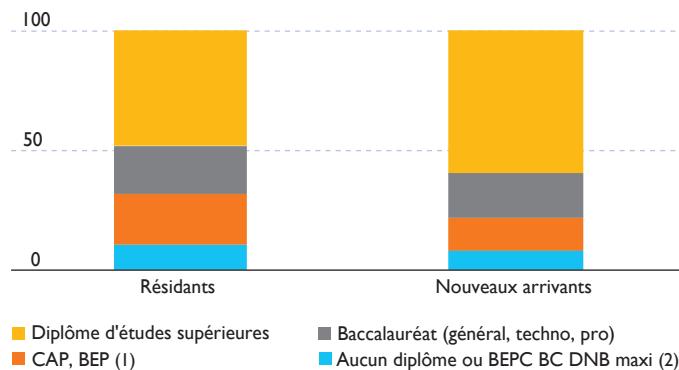
Sources: Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP

## Nouveaux arrivants selon le groupe d'âges, en 2022



Sources: Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP

## Répartition des actifs en emploi dans le Genevois Français selon la formation : résidants et nouveaux arrivants, en 2022



(1) CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : brevet d'études professionnelles.  
(2) BEPC : brevet d'études du premier cycle ; BC : brevet des collèges ; DNB : diplôme national du brevet.

Source: Insee - Recensement de la population

## ► Note méthodologique

La notion de « nouveaux arrivants » n'est pas strictement la même entre la Suisse et la France.

France : il s'agit des personnes ayant déclaré, lors du recensement, résider dans une autre zone géographique (zone d'emploi, département, région) un an auparavant.

Suisse : il s'agit des immigrations (migrations internationales), des migrations intercantonales et celles entre les districts au cours de l'année 2022. Les informations sur le statut d'activité, la formation et la catégorie socioprofessionnelle ne sont pas disponibles.

## ► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



## Emploi et établissements

### En 2023, six emplois sur dix localisés dans la partie suisse du Territoire franco-valdo-genevois

En décembre 2023, le Territoire franco-valdo-genevois (TFVG) compte 1,51 million d'emplois. Six sur dix sont localisés en Suisse (28 % dans le canton de Genève et 33 % dans le canton de Vaud) et quatre sur dix en France (16 % dans l'Ain et 23 % en Haute-Savoie). Sur l'ensemble du territoire, l'emploi progresse de 3,7 % par rapport à fin 2021.

Cette hausse est plus marquée entre 2021 et 2022, avec une reprise post-crise sanitaire encore présente (2,3 % d'emplois supplémentaires pour le territoire ; + 2,6 % pour la Suisse et + 1,3 % pour la France), qu'entre 2022 et 2023 (+ 1,4 % pour le TFVG, + 1,5 % pour la Suisse et + 0,8 % pour la France).

### Croissance plus importante côté suisse

Entre 2021 et 2023, l'emploi augmente plus dans les cantons suisses (+ 5,5 % dans le canton de Genève et + 3,9 % dans le canton de Vaud) et en Haute-Savoie (+ 2,7 %) que dans l'Ain (+ 1,4 %). Après une reprise vigoureuse en 2021, consécutives à la crise sanitaire, la Haute-Savoie et l'Ain retrouvent, en 2022, avec respectivement + 1,8 % et + 0,8 %, les taux de croissance modérés des années précédentes. En revanche, les taux restent élevés dans le canton de Genève (+ 3,4 %) et le canton de Vaud (+ 2,3 %). Puis, entre fin 2022 et fin 2023, les dynamiques continuent de s'atténuer. La Haute-Savoie et l'Ain progressent respectivement de 0,9 % et 0,6 %. La hausse de l'emploi reste toujours plus soutenue dans la partie suisse du TFVG : + 2,0 % dans le canton de Genève et + 1,6 % dans le canton de Vaud.

### En deux ans, augmentation de l'emploi surtout dans le secteur tertiaire marchand

Dans le TFVG, entre 2021 et 2023, le secteur tertiaire marchand détient la hausse de l'emploi la plus forte (+ 4,3 %), portée par le canton de Genève (+ 6,0 %), le canton de Vaud (+ 4,1 %) et la Haute-Savoie (+ 4,0 %). Dans l'industrie, l'emploi progresse de 2,8 %, tiré par la partie suisse du TFVG, avec + 6,8 % dans le canton de Genève et + 4,2 % dans le canton de Vaud. Il augmente peu dans la construction (+ 0,4 %), tandis que l'agriculture recule beaucoup (- 1,0 %), notamment dans le canton de Vaud (- 2,3 %).

### Le secteur tertiaire, secteur dominant en termes d'emplois

En 2023, le secteur tertiaire (services) concentre 80 % des emplois du TFVG. Le secteur secondaire (industrie et construction) regroupe 18 % des emplois et le secteur primaire (agriculture) les 2 % restants. La prépondérance des services est plus marquée, de trois points de pourcentage, dans le TFVG qu'en Auvergne-Rhône-Alpes et qu'en Suisse. Le secteur secondaire y est moins présent (avec respectivement - 3 points et - 2 points). Cette structure de l'emploi est stable depuis 2019.

Dans la partie suisse du TFVG, la part du secteur tertiaire est plus importante que dans la partie française. Dans le canton de Genève, les services réunissent 87 % des emplois (373 500) et 82 % dans le canton de Vaud (403 600), en raison de la présence des métropoles de Genève et de Lausanne qui concentrent des emplois tertiaires à haute valeur ajoutée. Le secteur tertiaire représente 77 % des emplois en Haute-Savoie (272 600) et 70 % dans l'Ain (168 200).

En revanche, le secteur secondaire occupe une part plus prépondérante dans la partie française du TFVG. Dans l'Ain, 27 % des emplois se trouvent dans ce secteur (soit 65 600 emplois) et 21 % des emplois en Haute-Savoie (75 500 emplois), tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans l'Ain, 20 % des emplois sont industriels, notamment dans la plasturgie, l'industrie automobile ou le nucléaire. L'industrie représente 14 % des emplois en Haute-Savoie et dans la région. La part du secteur secondaire atteint 16 % (78 000 emplois) dans le canton de Vaud et 12 % (52 100 emplois) dans le canton de Genève, notamment dans l'horlogerie.

### Augmentation du nombre d'établissements en 2022

Fin 2022, 243 750 établissements sont actifs sur le territoire : 93 200 en Haute-Savoie, 52 000 dans l'Ain, 57 500 dans le canton de Vaud et 41 100 dans le canton de Genève. Au total, le nombre d'établissements augmente de 4,2 % par rapport à 2021.

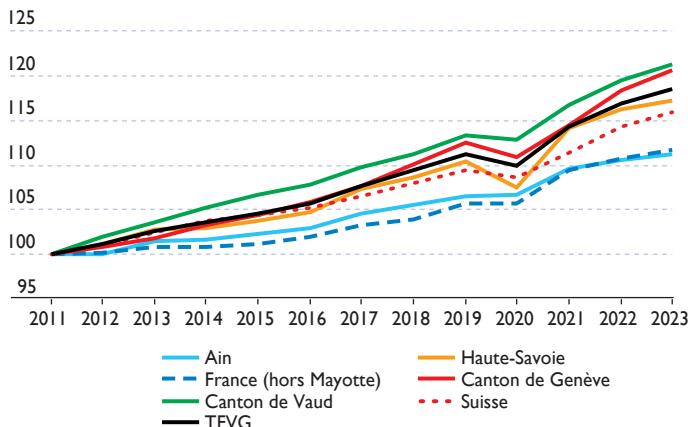
La progression du nombre d'établissements est plus soutenue côté français (+ 5,6 % en Haute-Savoie, + 5,0 % dans l'Ain et + 4,4 % en France métropolitaine) que côté suisse (+ 2,6 % dans le canton de Genève, + 2,5 % dans le canton de Vaud et + 1,8 % en Suisse). En ce qui concerne le nombre de créations d'entreprises, il se replie de - 0,2 % au cours de l'année 2022. En effet, dans la partie française du TFVG, la création d'entreprises baisse, du fait d'une chute du nombre de nouvelles entreprises classiques (- 7,7 %), plus forte que la hausse de 1,3 % des immatriculations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur (voir note méthodologique).

### En 2023, hausse du nombre d'établissements côté suisse

Fin 2023, 66 800 établissements vaudois et 45 800 établissements genevois sont recensés. Tout comme l'emploi, le nombre d'établissements (y compris du secteur agricole et des entreprises non marchandes) croît fortement : + 2,1 % dans le canton de Genève et + 1,6 % dans le canton de Vaud. À l'échelon de la Suisse, ce nombre progresse de 0,9 %.

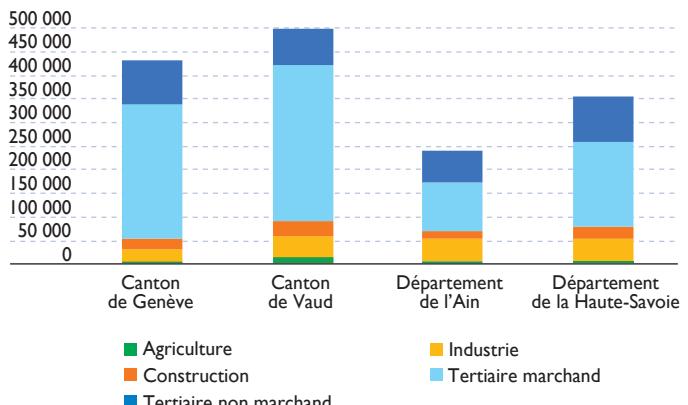
## Évolution de l'emploi

Base 100 à fin 2011



Sources : Insee - Estimations d'emploi ; OFS / OCSTAT - STATENT

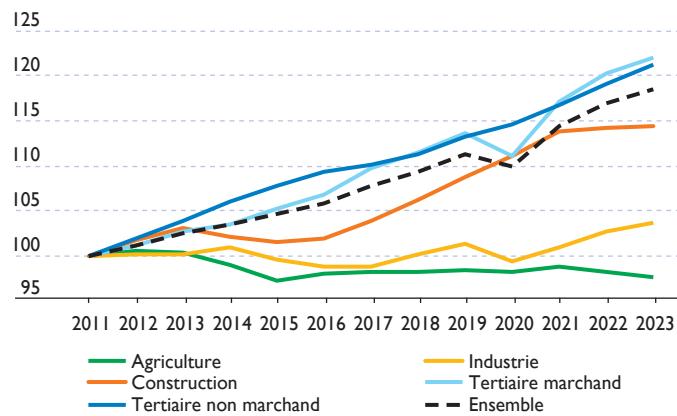
## Emplois par secteur économique, en 2023



Sources : Insee - Estimations d'emploi ; OFS / OCSTAT - STATENT

## Évolution de l'emploi dans le Territoire franco-valdo-genevois par secteur d'activité

Base 100 à fin 2011



Sources : Insee - Estimations d'emploi ; OFS / OCSTAT - STATENT

## ► Note méthodologique

**Emploi** : il s'agit du total des emplois salariés et non salariés (indépendants), y compris les emplois du secteur public international dans le canton de Genève.

**Établissements** : les données sur les établissements permettent des comparaisons transfrontalières jusqu'à fin 2022, sur le champ des activités marchandes hors agriculture.

Pour la France, les données mobilisées sont les stocks d'établissements en fin d'année, issues du système d'information sur la démographie des entreprises (SIDE). Cette nouvelle source a progressivement remplacé, à partir de début 2022, le répertoire des entreprises et des établissements (REE). Pour la Suisse, les dernières données sur les établissements sont celles de 2023. Tous les établissements sont comptabilisés, y compris les non marchands et ceux du secteur agricole.

**Services non marchands** : on considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. En France, un micro-entrepreneur bénéficie du régime du même nom (appelé auto-entrepreneur jusqu'en 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Les créations d'entreprises classiques correspondent aux créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs.

## ► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



## Actifs transfrontaliers

### Forte concentration d'actifs transfrontaliers dans la zone d'emploi du Genevois Français

En 2022, 197 200 actifs en emploi résident dans la zone d'emploi (ZE) du Genevois Français. Parmi eux, 105 300 travaillent à l'étranger (actifs transfrontaliers), soit 53 % des actifs occupés et presque tous en Suisse. Ce taux est beaucoup plus élevé dans cette zone que dans d'autres ZE régionales proches de la frontière suisse : 26 % dans le Chablais, 11 % dans la Vallée de l'Arve et la ZE d'Annecy, 3 % dans celle d'Oyonnax.

Plus globalement, 146 800 actifs, habitant en Auvergne-Rhône-Alpes, travaillent en Suisse, soit 4 % des actifs occupés de la région. Dans l'ensemble de la France, ce sont 238 300 actifs qui travaillent en Suisse (1 %). La ZE du Genevois Français et la région Auvergne-Rhône-Alpes concentrent donc un très grand nombre d'actifs transfrontaliers travaillant en Suisse (respectivement 44 % et 62 %).

### Canton de Genève, lieu de travail pour la grande majorité des actifs transfrontaliers

En 2022, parmi les actifs transfrontaliers vers la Suisse résidant dans la ZE du Genevois Français, 88 % travaillent dans le canton de Genève, 11 % dans le canton de Vaud et 1 % dans le canton du Valais.

Depuis les zones d'emploi de la Vallée de l'Arve et d'Annecy, les parts d'actifs transfrontaliers vers le canton de Genève sont encore plus importantes, respectivement 94 % et 92 %. Dans la ZE d'Oyonnax, elle est un peu moins élevée (86 %). Enfin, dans le Chablais, en raison de sa situation géographique et des possibilités de traversée du lac Léman par bateau, la répartition est plus équilibrée : 45 % vers le canton de Vaud, qui dépasse désormais Genève (41 %), et 11 % vers le Valais.

### Forte croissance du nombre d'actifs transfrontaliers

Entre 2016 et 2022, le nombre d'actifs transfrontaliers vers la Suisse augmente plus vite qu'entre 2011 et 2016. Ce constat se vérifie à la fois dans la région, dans l'Ain et la Haute-Savoie et dans la ZE du Genevois Français.

Dans le Genevois Français, leur nombre progresse de 3,9 % en moyenne annuelle sur la période récente, contre 3,0 % auparavant. Au global, sur la période 2011-2022, le nombre d'actifs transfrontaliers a été multiplié par 1,5.

Pour les autres zones d'emploi proches de la frontière, les taux de croissance annuels moyens des actifs transfrontaliers vers la Suisse sont supérieurs à ceux du Genevois Français, signe de l'attractivité toujours forte du travail en Suisse et

de son influence touchant désormais des zones plus éloignées. Cependant, la croissance, bien que positive, se stabilise ou ralentit entre 2016 et 2022 par rapport à la période 2011-2016. Entre 2011 et 2022, dans la ZE d'Annecy, le nombre d'actifs transfrontaliers a été multiplié par 2,1 (16 600 en 2022). Dans la ZE d'Oyonnax, leur nombre a été multiplié par 2,8 mais l'effectif est plus faible (700 en 2022). En Auvergne-Rhône-Alpes et en France, le nombre d'actifs transfrontaliers a été multiplié, respectivement, par 1,6 et 1,5.

Entre 2011 et 2022, parmi les actifs transfrontaliers de la ZE du Genevois Français vers la Suisse, la proportion de ceux travaillant dans le canton de Genève a baissé au profit du canton de Vaud (respectivement - 4 points et + 4 points). Le constat est similaire dans la Vallée de l'Arve et les zones d'emploi d'Annecy et d'Oyonnax, mais dans une moindre proportion.

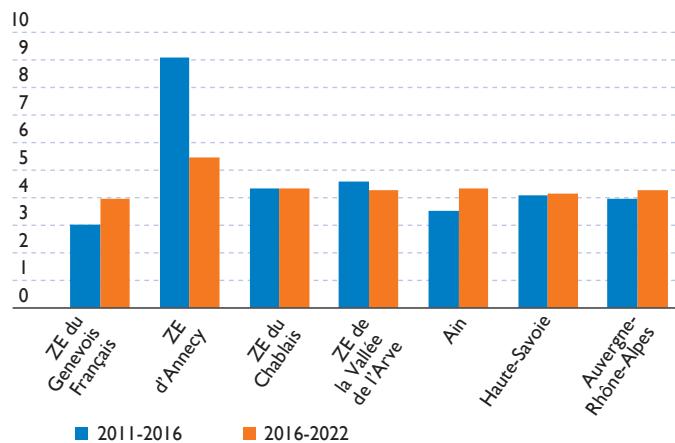
### Les actifs en emploi de nationalité suisse dans le Genevois Français

En 2022, sur les 25 800 ressortissants suisses d'Auvergne-Rhône-Alpes, 21 300 (soit 82 %) résident dans le Genevois Français. Parmi eux, 10 200 traversent la frontière pour se rendre au travail. Les ressortissants suisses installés dans le Genevois Français et travaillant en Suisse représentent 10 % de l'ensemble des actifs transfrontaliers vers la Suisse de la ZE. Ce taux est le plus élevé parmi les zones d'emploi régionales : il n'est que de 3 % dans le Chablais, 2 % dans la Vallée de l'Arve et 1 % dans la ZE d'Annecy.

### Entre 2011 et 2022 : hausse de 2 % en moyenne par an pour les ressortissants de nationalité suisse travaillant en Suisse

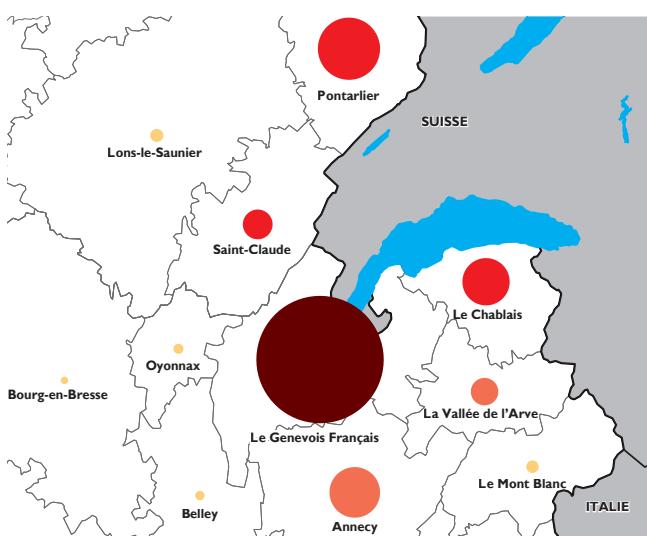
Le nombre d'actifs transfrontaliers de nationalité suisse de la ZE du Genevois Français augmente de manière constante entre 2011 et 2022 (+ 2,1 % de croissance annuelle moyenne). Au contraire, dans les autres zones d'emploi régionales, la hausse du nombre de ressortissants suisses travaillant en Suisse s'atténue entre 2016 et 2022 par rapport à la période précédente.

## Taux de croissance annuel moyen du nombre d'actifs transfrontaliers, en %



Source : Insee – Recensement de la population

## Nombre d'actifs transfrontaliers vers la Suisse en 2022 et part dans la population active en emploi, par zone d'emploi



© IGN - OST 2025

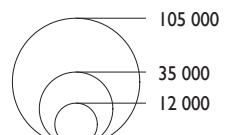
Source : Insee - Recensement de la population.

### Part des actifs transfrontaliers vers la Suisse dans la population active en emploi en 2022 (en %)

- 50 ou plus
- De 20 à moins de 50
- De 10 à moins de 20
- De 5 à moins de 10
- Moins de 5

■ Zone d'emploi

### Nombre d'actifs transfrontaliers vers la Suisse en 2022



► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



## Chômage

### Hausse généralisée du chômage dans le Territoire franco-valdo-genevois en 2024

Fin 2024, le taux de chômage annuel moyen (voir note méthodologique) est de 5,6 % dans l'Ain et 5,5 % en Haute-Savoie, soit un niveau inférieur au taux moyen régional (6,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes). Ces deux départements ont un taux de chômage parmi les plus faibles de France métropolitaine (taux national de 7,2 %).

Dans la partie suisse du Territoire franco-valdo-genevois, les taux annuels moyens mesurés selon les critères du Bureau international du travail (BIT) atteignent 6,8 % dans le canton de Vaud et 10,5 % dans le canton de Genève, soit davantage qu'au niveau national (4,3 %). Le taux de chômage genevois reste structurellement plus élevé que dans les autres cantons. Cela s'explique notamment par le fait que le canton de Genève se distingue par une proportion plus forte de demandeurs d'emploi non inscrits auprès des offices régionaux de placement, comparativement au reste du pays. Il s'agit notamment de personnes non éligibles aux indemnités de chômage, par exemple celles ayant épousé leurs droits aux indemnités et choisissant de ne pas s'inscrire ou de ne pas rester inscrites.

En 2024, le taux de chômage des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie augmente légèrement par rapport à 2022 (respectivement + 0,2 point et + 0,1 point). Ces hausses font suite à la baisse provoquée par la reprise économique post-crise sanitaire.

Côté suisse, à l'échelle nationale, le taux progresse de 0,3 point entre 2023 et 2024. Au niveau cantonal, pour Genève et Vaud, les évolutions ne sont pas statistiquement significatives.

### Hausse importante des chômeurs transfrontaliers

Au quatrième trimestre 2024, en Haute-Savoie, 10 520 chômeurs transfrontaliers (voir note méthodologique) perçoivent une allocation chômage de France Travail, soit un chômeur haut-savoyard indemnisé sur quatre. Dans l'Ain, 3 100 chômeurs transfrontaliers sont indemnisés, soit un chômeur indemnisé sur neuf du département.

En 2024, dans l'ensemble de ces deux départements, le nombre de chômeurs transfrontaliers augmente plus fortement que l'ensemble des chômeurs indemnisés, (respectivement + 6,1 % pour les transfrontaliers et + 2,4 % pour l'en-

semble). En 2024, la Haute-Savoie stabilise 470 chômeurs transfrontaliers de plus qu'en 2023, soit une hausse de 4,7 %, contre 2,8 % pour l'ensemble des chômeurs indemnisés. Sur les mêmes années, l'Ain héberge 310 chômeurs transfrontaliers supplémentaires, soit une hausse de 11,1 %, supérieure de 9,2 points à celle de l'ensemble des chômeurs indemnisés de l'Ain. En conséquence, la part des chômeurs transfrontaliers dans l'ensemble des chômeurs indemnisés s'accroît dans l'Ain (+ 9,1 %) et, dans une moindre mesure, en Haute-Savoie (+ 1,8 %).

### Interruption de la baisse des taux de chômage dans les zones d'emploi proches de la frontière

En 2023, le taux de chômage du Genevois Français augmente par rapport à 2022. L'année 2023 marque ainsi l'arrêt de la baisse du chômage dans la majorité des territoires.

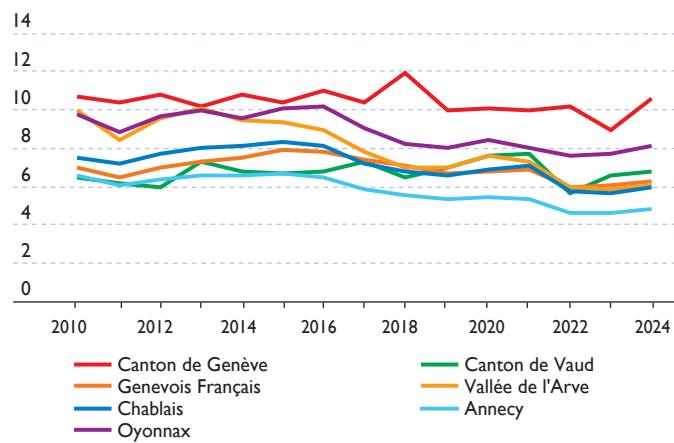
En 2024, le taux de chômage de toutes les zones d'emploi autour de Genève progresse légèrement : la baisse tendancielle du chômage observée depuis 2015 - seulement interrompue pendant la crise de la covid - est stoppée. En 2024, le taux de chômage augmente de 0,2 point dans le Genevois Français, la Vallée de l'Arve et la zone d'emploi d'Annecy par rapport à 2023, pour atteindre respectivement 6,3 %, 6,1 % et 4,8 %. Dans le Chablais, le taux de chômage atteint 6,0 %, du fait d'une hausse un peu plus importante de 0,3 point. À Oyonnax, il évolue le plus (+ 0,4 point), et s'élève à 8,1 %.

### Hausse du taux de chômage au sens du SECO en 2024

En Suisse, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO, voir note méthodologique) calcule un autre indicateur.

En moyenne annuelle, il atteint 4,3 % en 2024 dans le canton de Genève et 3,9 % dans le canton de Vaud. Le taux de chômage repart à la hausse par rapport à 2023 (+ 0,5 point de pourcentage pour les deux cantons). Au niveau national, le taux s'établit à 2,4 % en 2024, soit une progression de 0,4 point par rapport à l'année précédente.

## Évolution du taux de chômage annuel moyen, en %

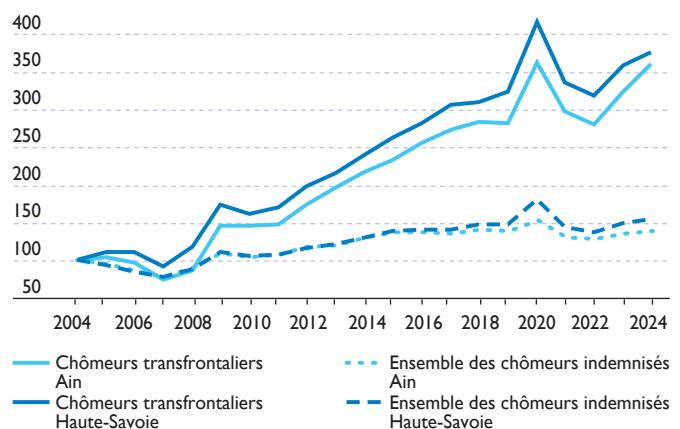


Note: Les taux sont des estimations basées sur la moyenne des quatre trimestres de l'année. Pour les cantons de Genève et Vaud, les taux contiennent une marge d'erreur qui n'est pas représentée ici. Pour la partie française, les territoires sont les zones d'emploi.

Sources: Insee - Taux de chômage localisé ; OFS / OCSTAT - ESPA

## Évolution du nombre de chômeurs indemnisés

Base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2004



Lecture : Entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2004 et celui de 2024, le nombre de chômeurs transfrontaliers indemnisés en Haute-Savoie a été multiplié par 3,5.

Source: France Travail - Données brutes avec 3 mois de recul

## ► Note méthodologique

**Taux de chômage BIT:** permettant de faire des comparaisons à l'échelon international, il exprime le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population résidante active. En Suisse, il se fonde sur l'enquête suisse sur la population active (ESPA), une enquête par échantillonnage. Sont considérées comme « chômeurs », les personnes qui se déclarent sans travail et à la recherche d'un emploi, qu'elles soient inscrites ou non dans un office régional de placement, pour autant qu'elles soient disponibles à court terme pour occuper un emploi. En France, le taux est calculé chaque trimestre au niveau national, à partir de l'enquête Emploi en continu. C'est la seule source française qui permet de mesurer le chômage au sens du BIT. Les taux de chômage calculés pour les départements et les zones d'emploi françaises mesurent une notion dite de « BIT répertorié ». Ils sont calculés trimestriellement en fonction des données administratives sur l'emploi, des séries des inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi jusqu'au 31 décembre 2023) et de l'enquête Emploi en continu.

**Taux de chômage au sens du SECO:** en Suisse, il exprime le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du SECO et la population résidante active. Sont considérées comme « chômeurs », les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement (ORP) et qui, le jour de référence, sont sans emploi et immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent ou non des indemnités de chômage.

**Chômeurs transfrontaliers:** en France, un chômeur transfrontalier est un chômeur indemnisé par France Travail, et dont le dernier emploi est localisé en Suisse. Cette notion est différente du chômage au sens du BIT.

## ► Pour en savoir plus: Site Internet de l'OST



## Niveau de vie

### Niveau de vie plus élevé dans la partie suisse du Grand Genève

En 2020, le niveau de vie annuel médian atteint 29 900 euros dans le Pôle métropolitain du Genevois français (PMGF), 45 800 euros dans le canton de Genève et 60 900 euros dans le district de Nyon (au taux de change moyen de 2020, soit 1,0705 franc suisse pour un euro). Côté suisse, le niveau de vie du canton de Genève est proche de celui calculé au niveau national (45 400 euros). Côté français, dans le PMGF, le niveau de vie est supérieur de 29 % à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (23 100 euros), de 24 % à celui de l'Ain (24 000 euros) et de 11 % à celui de la Haute-Savoie (27 000 euros).

À l'échelon des EPCI composant le PMGF, la communauté de communes (CC) du Genevois et la communauté d'agglomération (CA) du Pays de Gex ont les niveaux de vie annuels médians les plus élevés, avec respectivement 38 500 euros et 36 600 euros. Ces deux EPCI sont également ceux où la part de personnes vivant dans un ménage percevant un revenu de source étrangère (ménage transfrontalier) est la plus élevée.

Ce sont de surcroît les EPCI avec le plus haut niveau de vie de France métropolitaine. À l'inverse, au sein du PMGF, la CC du Pays Bellegardien (24 200 euros) et la CC de Faucigny-Glières (25 800 euros) sont les EPCI ayant le niveau de vie médian le plus faible. Dans ces derniers, la part de ménages transfrontaliers est la plus basse.

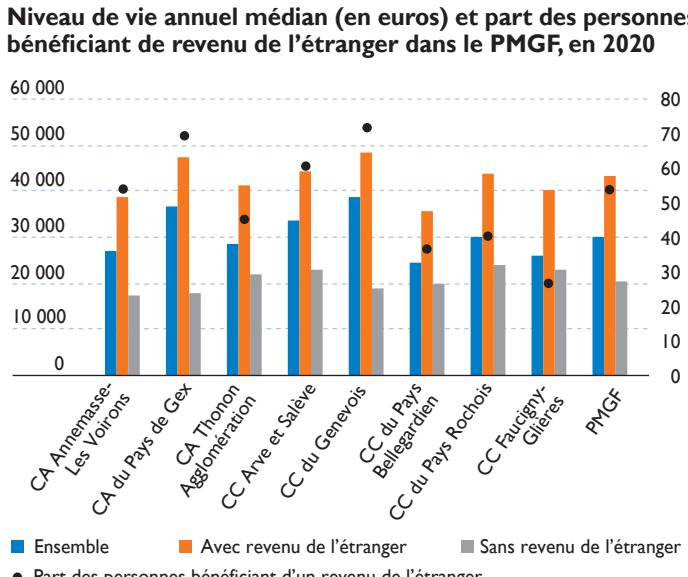
### Un niveau de vie nettement supérieur pour les ménages transfrontaliers

En 2020, 53 % des habitants du PMGF vivent dans un ménage transfrontalier. Les revenus étrangers, provenant en très grande majorité de Suisse, sont avant tout des salaires, souvent élevés en comparaison de ceux perçus en France. Ainsi, les personnes vivant dans ces ménages ont un niveau de vie plus de deux fois supérieur à celles ne touchant aucun revenu en provenance de l'étranger (42 900 euros contre 20 300 euros). Leur niveau de vie est alors comparable à celui des habitants du canton de Genève.

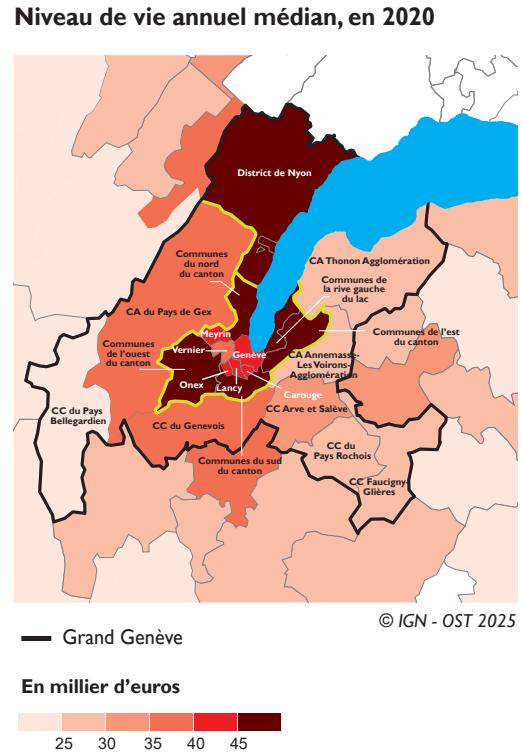
Les non-transfrontaliers ont, quant à eux, un niveau de vie plus proche de celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le niveau de vie médian des ménages transfrontaliers est 2,7 fois plus élevé que celui du reste de la population dans la CA du Pays de Gex (46 800 euros pour les transfrontaliers, contre 17 600 euros pour les personnes sans revenus de l'étranger) et dans la CC du Genevois (respectivement 47 900 euros et 18 500 euros). Dans ces deux EPCI, sept habitants sur dix vivent dans un ménage percevant des revenus de l'étranger.

### Côté suisse, la population est aisée au bord du Léman

Le niveau de vie annuel médian est le plus élevé dans le groupement de communes de la rive gauche du Léman, dans le district de Nyon (60 900 euros) et dans le groupement de communes du sud du canton de Genève (57 500 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian est moindre dans les communes urbaines du canton de Genève situées à proximité du centre de l'agglomération, telles que Vernier (39 500 euros) et Meyrin (40 100 euros).



Source : Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020



Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 ; OCSTAT - Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2019-21 ; Statistique Vaud - BDSEV 2020

## ► Note méthodologique

## Niveau de vie

Dans une perspective transfrontalière, la notion de niveau de vie (ou revenu disponible équivalent) doit rendre possible la comparaison des revenus de la population dans les différents sous-territoires du Grand Genève, sur la base d'une définition commune et d'une même monnaie. Le niveau de vie d'une personne est construit à partir du revenu brut total de son ménage, dont sont déduits les prélèvements obligatoires (impôts, cotisations sociales, cotisations d'assurance-maladie, pensions alimentaires ou autres contributions versées à d'autres ménages). Les loyers, quant à eux, ne sont pas déduits. Ce montant est ensuite individualisé en tenant compte du nombre de personnes du ménage (nombre d'unités de consommation du ménage selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE).

Aucune notion de parité de pouvoir d'achat n'est intégrée, même s'il est certain que les prix des biens et services peuvent varier entre les différents sous-territoires, notamment de part et d'autre de la frontière. C'est particulièrement le cas pour le logement (à l'achat ou à la location). De plus, le taux de change peut avoir un effet important sur la comparaison des revenus perçus des deux côtés de la frontière. En 2020, ce taux s'élevait à 1,0705 franc pour un euro, contre 0,9524 franc pour un euro en 2024.

L'ensemble des informations méthodologiques et des définitions sont disponibles dans la note méthodologique : [Revenus et inégalités économiques dans le Grand Genève \(Décembre 2024\)](#)

► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



## Logement

### Maisons : un quart du parc de logements

En 2022, l'Espace transfrontalier genevois (ETG) compte 506 200 logements, dont près de la moitié se situe dans le canton de Genève (48 %), 43 % dans la zone d'emploi (ZE) du Genevois Français et 9 % dans le district de Nyon.

Les maisons individuelles, au nombre de 132 900, représentent un quart du parc de logements de l'ETG. Dans la ZE du Genevois Français, la part de maisons est de 44 %, part proche de celle observée en Haute-Savoie (39 %), mais inférieure à celle d'Auvergne-Rhône-Alpes (49 %) et de l'Ain (62 %). En raison de son caractère particulièrement urbain, la part est nettement plus faible dans le canton de Genève (11 %). Enfin, dans le district de Nyon, elle atteint 27 %, et dépasse celle du canton de Vaud (18 %).

### Croissance plus marquée du parc de logements dans le Genevois Français

Entre 2016 et 2022, le parc de logements de l'ETG progresse en moyenne de 1,5 % par an, rythme plus soutenu que la croissance de la population (+ 1,1 %). Comme pour la population, c'est dans le Genevois Français que la hausse est la plus forte (+ 2,0 %). Le nombre de logements augmente de 1,1 % dans le district de Nyon et dans le canton de Genève. En comparaison, il croît de 1,0 % en moyenne chaque année en Auvergne-Rhône-Alpes et de 1,4 % dans le canton de Vaud.

Par rapport à la période 2011-2016, la croissance du parc de logements ralentit fortement dans le district de Nyon et de façon moins marquée dans le Genevois Français. Le parc du canton de Genève augmente, quant à lui, de façon plus soutenue, du fait notamment de la construction de nouveaux logements faisant partie de grands projets immobiliers.

### Diminution des mises en chantier, principalement dans le canton de Genève

Dans le canton de Genève, 2 080 logements sont mis en chantier en 2023, soit 22 % de moins en un an (- 13 % par rapport à la moyenne 2013-2022). Le rythme de construction ralentit : en 2024, le nombre de logements construits atteint 2 130, effectif inférieur à la moyenne des dix dernières années (2 480) et le nombre de logements en cours de construction (7 935 à fin 2024) est moins élevé que le niveau record enregistré fin 2022 (8 840). Il reste cependant supérieur à celui des dix dernières années (6 715 logements en moyenne). Cela étant, en amont dans le processus de construction, le nombre de logements autorisés (2 500) repart à la hausse en 2024, tout en restant largement en-deçà de la moyenne des dix dernières années (3 080).

Dans le Genevois Français, le nombre de logements commencés s'élève à 2 660, en baisse de 2 % par rapport à 2022 (Genevois de l'Ain : - 7 % ; Genevois de la Haute-Savoie : 0 %). Les ZE voisines subissent un repli plus net : - 49 % dans le Chablais, - 48 % dans la Vallée de l'Arve et - 26 % dans la ZE d'Annecy.

### Une majorité d'appartements parmi les ventes de logements anciens

En 2023, sur les 4 220 logements anciens vendus dans la ZE du Genevois Français, 63 % sont des appartements. Le prix moyen par m<sup>2</sup> s'établit à 3 910 euros ou 3 800 francs suisses selon le taux de change moyen en 2023 (soit 0,972 franc suisse pour un euro). Ce montant est inférieur à ceux observés dans les ZE du Chablais (4 520 euros ; 4 390 francs) et d'Annecy (5 210 euros ; 5 060 francs). Le prix moyen des maisons anciennes atteint 519 040 euros (504 320 francs) dans le Genevois Français, également en dessous de ceux de la ZE d'Annecy (630 530 euros ; 612 650 francs) et de la ZE du Chablais (530 950 euros ; 515 900 francs).

En 2023, dans le canton de Genève, 1 480 transactions de biens anciens sont enregistrées. Pour les appartements (840 transactions), le prix moyen par m<sup>2</sup> s'élève à 11 000 francs (11 320 euros). Ceux situés dans la ville de Genève représentent 40 % de ces ventes. Le prix moyen par m<sup>2</sup> atteint 13 010 francs (13 390 euros), soit 18 % de plus que la moyenne cantonale.

Le prix moyen des maisons anciennes (640 transactions) s'élève à 3,5 millions de francs (3,6 millions d'euros) dans le canton de Genève. À titre d'information, une transaction sur deux est supérieure à 2,2 millions de francs, un montant largement plus bas que le prix moyen. En effet, quelques ventes de maisons très onéreuses tirent ce dernier vers le haut.

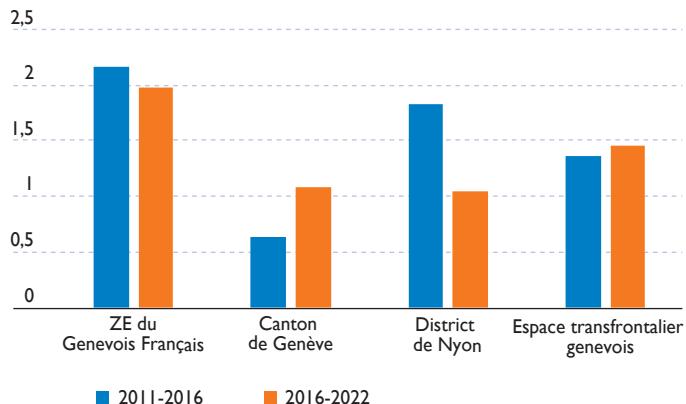
### Une majorité de ventes de logements neufs côté français

En 2023, 1 130 réservations de logements neufs sont enregistrées dans le Genevois Français. Le prix moyen des 1 070 appartements neufs vendus est de 4 970 euros par m<sup>2</sup> (4 830 francs). Les prix sont plus élevés dans les zones d'emploi voisines d'Annecy (5 470 euros ; 5 320 francs) et du Chablais (6 120 euros ; 5 950 francs). Pour les 60 maisons vendues dans le Genevois Français, le prix moyen atteint de 514 770 euros (500 180 francs).

Dans le canton de Genève, près de 970 logements neufs sont vendus en 2023. Les appartements en propriété par étage (PPE) représentent 86 % des transactions. Le prix de vente moyen par m<sup>2</sup> des appartements neufs est de 8 550 francs (8 800 euros). Le prix est inférieur pour les appartements se situant en zone de développement (6 660 francs ; 6 860 euros), à savoir qu'ils sont localisés dans un périmètre où les prix sont contrôlés par l'État pour une durée de dix ans après leur construction.

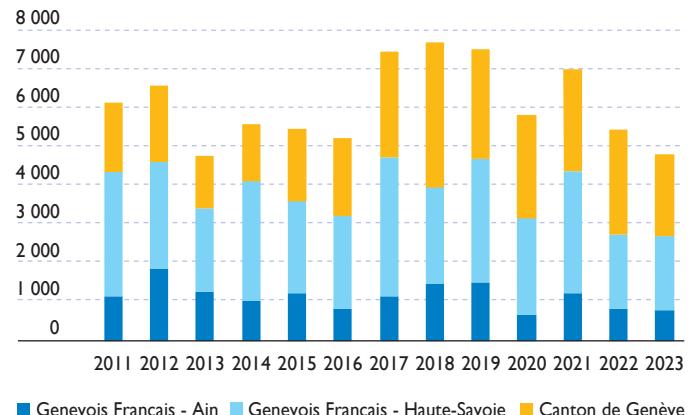
Le prix moyen des 140 transactions de maisons neuves s'élève à 2,632 millions de francs (2,709 millions d'euros). D'une manière générale, les villas neuves sont moins onéreuses que les anciennes car elles reposent sur des parcelles moins grandes. En 2023, la surface médiane du terrain des maisons neuves correspond à la moitié de celle des maisons non neuves (390 m<sup>2</sup>, contre 830).

## Taux de croissance annuel moyen du nombre de logements, en %



Sources : Insee - Recensement de la population ; OFS - StatBL

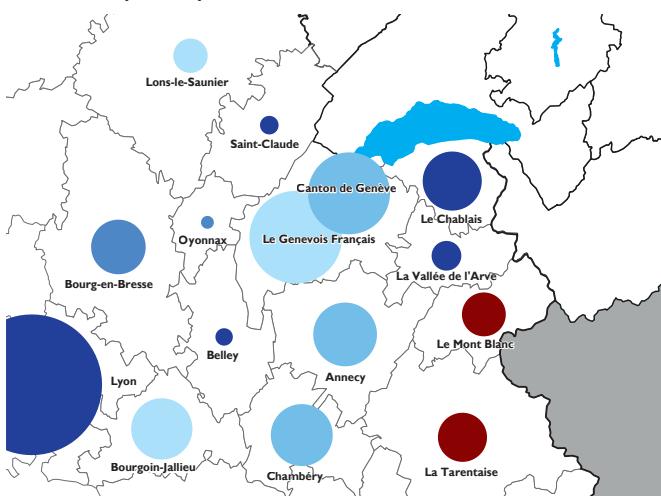
## Nombre de logements commencés



Note: Pour le Genevois Français, données en date réelle. Données non disponibles pour le district de Nyon.

Sources: SDES-DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Sit@del2 ; OCSTAT - Statistique du parc immobilier

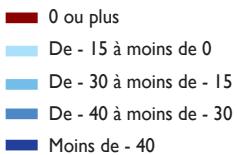
## Logements commencés par zone d'emploi (France) et canton (Suisse)



© IGN - OST 2025

Sources : SDES-DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Sit@del2 ; OCSTAT - Statistique du parc immobilier

## Variation du nombre de logements commencés entre 2022 et 2023 (en %)

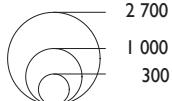


Canton de Genève: - 22 %

Zone d'emploi du Genevois Français: - 2 %

Zone d'emploi / Canton

## Nombre de logements commencés en 2023



## ► Note méthodologique

Commercialisation des logements neufs : côté français, seuls les programmes neufs de cinq logements ou plus sont pris en compte alors qu'en Suisse l'ensemble des logements neufs sont comptabilisés. La source française inclut aussi les logements neufs rénovés et réhabilités, mais ils ne sont pas pris en compte ici.

## ► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



# Recueil d'études transfrontalières

## Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 20

### Février 2026

L'Observatoire statistique transfrontalier (OST) couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, et les cantons suisses de Genève et de Vaud. Il est mis en œuvre par les institutions statistiques concernées : l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT). Statistique Vaud (STATVD) met à disposition ses données.

Institué en 2001, avant l'entrée en vigueur des premiers accords bilatéraux, l'Observatoire répond aux besoins d'information nécessaires à la description, à la compréhension et au pilotage d'une région frontalière en développement.

L'OST constitue un instrument de veille et d'anticipation au service des acteurs et décideurs impliqués dans la mise en œuvre des politiques publiques transfrontalières. Il axe ses travaux sur les thèmes prioritaires tels que la démographie, le marché du travail, les mobilités ou encore le développement économique.

Cet Insee Dossier regroupe deux études parues en 2025 : la première traite des niveaux de vie et des inégalités de revenus dans le Grand Genève. Elle fait suite à une note méthodologique sur le sujet publiée en 2024 et disponible dans l'Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 17 paru en mars 2025. La deuxième étude dresse le portrait du Territoire franco-valdo-genevois et de ses sous-territoires, dans sa version 2025. Elle aborde plus particulièrement les thèmes « population », « économie » et « logement ».

Proposées depuis l'origine sur le site de l'Observatoire, les études passées (depuis 2021) et à venir seront désormais consultables sur le site de l'Insee dans la collection Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes - Études transfrontalières.

OST : <https://www.statregio-francosuisse.net/publications/welcome.asp>

Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=63&idfacette=5>

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
**insee.fr**

